



Étude sur les dynamiques des Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité en Aquitaine

Réalisée par :

Franck FORTUNÉ, stagiaire chargé d'étude

Sous la direction de :

Pierre DANIEL, Responsable de l'Unité France, France
Volontaires

Bénédicte RÉCAPPÉ, coordinatrice de Cap Coopération

Novembre 2010-
Mars 2011

Avec l'accompagnement méthodologique de :

David LEYLE, Chargé de mission à l'Observatoire de
l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'international



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION.....	3
I. METHODOLOGIE ; UNE ETUDE SUR L'ENGAGEMENT A L'INTERNATIONAL DES JEUNES AQUITAINS.....	4
A. De Bruxelles à Bordeaux : le volontariat à l'honneur.	4
1. 2011, année européenne du volontariat et du bénévolat.	4
2. Les spécificités de la région Aquitaine.....	5
3. Une étude régionale sur le volontariat.	6
B. Champs d'investigation et méthodologie de l'étude.....	8
1. Les objectifs fixés par l'étude.	8
2. Question de définition : le volontariat au sens large.....	9
3. L'échantillonnage : quelles orientations ?	12
C. Les limites de l'étude.	15
1. Limites techniques :	15
2. Limites analytiques.....	16
3. Ce que l'étude n'est pas.....	16
II. LES AQUITAINS ET L'AIR DU GRAND LARGE.....	18
A. Echantillon de l'enquête.	18
1. Volontaires interrogés.	18
2. Les structures interrogées.....	19
B. Qui sont les volontaires ?	21
1. Profil des volontaires.....	21



2.	Cartographie et thématiques.....	24
3.	Le parcours du volontaire : besoins et difficultés exprimés.	26
C.	Quelles sont les structures présentes en Aquitaine ?.....	29
1.	Les structures d'information et d'orientation.	29
2.	Les structures de formation et d'accompagnement.	32
3.	Le volontariat entre engagement désintéressé et recherche de financement.	34
4.	Les structures d'envoi et d'accueil,	37
D.	Le volontariat : ouverture des champs d'investigation et de la réflexion.	41
1.	Le SVE, un dispositif de volontariat avancé.....	41
2.	Le volet « international » du service civique, quelles ambitions ?.....	44
3.	Les Volontariats d'Echanges et de Compétences (VEC) en Aquitaine, une étude à approfondir.	46
4.	La mobilité dans le cadre universitaire : une logique de formation.	47
III.	VERS UNE PLATEFORME AQUITAINE DU VOLONTARIAT.....	51
A.	Informier, communiquer, sensibiliser : entreprendre des stratégies raisonnées.	51
1.	La recherche d'information ; du bouche à oreille à l'information grand public.....	51
2.	La sensibilisation des acteurs de la SI au volontariat : volontariat mode d'emploi !	52
3.	Orientation des acteurs.	53
B.	La structuration d'un réseau aquitain de solidarité internationale.	55
1.	Créer un référentiel : baliser les projets.	55
2.	Créer la synergie : la question de la mutualisation.....	56
C.	Valoriser : un enjeu majeur pour le territoire Aquitain.	59
1.	Inscrire l'expérience des volontaires sur le territoire.....	59
2.	Identifier les compétences.	60
3.	Trouver les filières de réinsertion sur le territoire.	62
CONCLUSION GENERALE	64



INTRODUCTION

L'engagement dans les projets de solidarité internationale est un phénomène complexe à cerner tant les motivations, les durées et les modalités sont aléatoires. Pour le comprendre, il faut donc nécessairement poser des définitions toujours trop étroites pour en saisir toutes les subtilités et nuances. Pour aborder cette dynamique de l'engagement, on parlera ainsi de « volontariat » dans une logique la plus inclusive possible.

Avec cette définition à géométrie variable, dont il nous faudra dessiner les contours, l'ambition est permise de pouvoir lancer une étude qui puisse saisir dans les mailles de l'analyse les particularismes régionaux du volontariat. C'est dans cet esprit que France Volontaires a lancé une série d'études en région sur les « volontariats d'initiations, d'échanges et de solidarité » (VIES). L'étude présentée ici est celle menée en Aquitaine entre novembre 2010 et mars 2011.

En Aquitaine, l'étude est en réalité à la rencontre entre la volonté de France Volontaires précédemment évoquée et l'ambition nourrie des acteurs régionaux de vouloir mieux connaître les dynamiques du volontariat sur leurs territoires. Cette ambition se traduit notamment par une volonté politique de la Région Aquitaine de se doter, à la lueur des conclusions de cette étude, d'un dispositif régional sur les VIES Aquitains.

Le cadre de l'étude mêle ainsi à la fois travail de recherche et socialisation des questions autour du volontariat, pour donner une image en mouvement du volontariat en Aquitaine. L'éclairage offert par cette étude permettra ainsi d'amorcer une large réflexion qui, prenant en compte les constats réalisés et les problématiques actuelles, posera les conditions nécessaires à la mise en place d'un dispositif de volontariat aquitain.



I. Méthodologie ; une étude sur l'engagement à l'international des jeunes aquitains.

L'objectif de cette partie est d'exposer les différentes pistes de travail, les difficultés rencontrées et les choix effectués afin de faire correspondre les objectifs de l'étude aux réalités de l'enquête de terrain.

A. De Bruxelles à Bordeaux : le volontariat à l'honneur.

Sous les auspices de l'Europe, l'année 2011 est une année où la réflexion sur le volontariat occupe une place importante dans les dynamiques régionales autour de la solidarité internationale. C'est dans ce contexte de promotion et de réflexion sur l'engagement que s'inscrit cette étude.

1. 2011, année européenne du volontariat et du bénévolat.

a. Présentation.

Plus de 100 millions d'européens participent à des activités bénévoles, suivant des principes de solidarités, à l'échelle locale ou internationale, et portant autant de noms pour se désigner (bénévoles, volontaires etc) que de domaines d'activités où ils exercent. L'année 2011 a ainsi été déclarée « *Année européenne du volontariat et du bénévolat* » pour reconnaître et améliorer l'engagement citoyen de ces millions d'européens.

Cette année 2011 vise ainsi l'ensemble des activités bénévoles et volontaires dans une logique inclusive autour de l'engagement et poursuit quatre objectifs :

- * Œuvrer à la mise en place d'un cadre propice au volontariat/bénévolat.
- * Renforcer les acteurs, organisateurs de ces activités de volontariat/bénévolat.
- * Reconnaître et valoriser ces activités.
- * Sensibiliser l'opinion publique à ces thématiques.

L'année européenne du volontariat permet de reconnaître et de promouvoir les différentes formes d'engagement.

Des actions de réflexion, de communication et de valorisation sont ainsi prévues au niveau européen et en France pilotées par la Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative du Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et de la Vie associative¹. L'étude sur les volontariats internationaux

¹ Plus d'informations sur la programmation annuelle des événements européens, nationaux et régionaux sont disponibles sur <http://www.associations.gouv.fr/170-2011-annee-europeenne-du-benevolat.html>



d’Echanges et de Solidarité (VIES) en Aquitaine rentre ainsi parfaitement dans cette dynamique européenne, cherchant à connaître et reconnaître les acteurs aquitains engagés dans la solidarité.

b. L’année européenne en région.

Dans la continuité des travaux engagés lors de [la conférence sur la vie associative](#) qui s’est tenue en décembre 2009, le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives veut agir de façon concertée avec les acteurs régionaux. En effet, suivant le principe de subsidiarité, ces derniers sont fortement appelés à participer et à s’inscrire dans cette dynamique de valorisation de leurs pratiques, dans l’idée que celle-ci puisse aboutir à la mise en place et au financement de dispositifs régionaux susceptibles de renforcer et de valoriser l’engagement citoyen sur leur territoire. L’année européenne du volontariat est donc l’occasion pour les acteurs régionaux de mieux connaître leurs territoires sur cette question de l’engagement volontaire et bénévole.

L’année européenne pousse à la création de dispositifs régionaux renforçant et valorisant le volontariat sur le territoire.

Cette dynamique européenne, relayée par le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives, pousse à une réflexion sur l’engagement volontaire et bénévole à l’échelon régional qui trouve écho en Aquitaine dans un volontarisme politique très tôt affiché² du Conseil régional autour de ces problématiques.

2. Les spécificités de la région Aquitaine

a. La volonté politique de créer une plateforme Aquitaine des volontariats.

De par sa situation frontalière, son étendue littorale et son histoire, l’Aquitaine est naturellement ouverte sur l’Europe et le monde. Mais si à l’heure de la mondialisation cette ouverture est reconnue et encouragée, les dynamiques autour de la solidarité internationale restent difficiles à identifier du fait de la multiplicité des acteurs et des pratiques. Par essence même l’engagement est un phénomène aux variables parfois trop aléatoires (durée, statuts, reconnaissances, motivations etc) pour être saisie entièrement dans sa complexité. L’année européenne du volontariat est ainsi une opportunité pour la région aquitaine de mieux connaître cette dimension de son territoire et pour entamer une réflexion sur cette Aquitaine solidaire tournée vers le monde.

La thématique du volontariat en Aquitaine fait l’objet d’une attention politique particulière.

Le Conseil régional d’Aquitaine, sous l’impulsion de son président Alain Rousset, a ainsi très tôt affirmé la volonté de créer un dispositif Aquitain des volontariats. La réflexion, sur ce qu’il est convenu d’appeler la plateforme VASI (Volontariat Aquitain de Solidarité International), s’inscrit parfaitement dans le sillage de cette étude sur les volontariats en lui donnant pour finalité une application concrète.

Tout au long de la lecture de ce rapport, il faut ainsi garder à l’esprit que le travail d’enquête a été mené de façon à mettre en adéquation une étude des dynamiques de volontariat avec la logique de construction d’une plateforme régionale. Il ne s’agit donc pas d’une étude de faisabilité sur un dispositif régional mais l’enquête prend en compte cette dimension.

² La campagne d’Alain Rousset pour l’élection régionale de 2009 fait déjà mention d’une plateforme régionale du volontariat.



b. Labellisation Européenne de la journée du 25 mai 2011 dans le cadre du « Joli mois de l'Europe » organisé par le conseil régional d'Aquitaine.

L'année européenne du volontariat et les premiers résultats de l'enquête alors en cours ont très vite permis de dépasser le cadre temporel de l'étude pour mettre en place un premier évènement en prolongement de cette réflexion sur le volontariat. Avec le soutien de la région, il a été ainsi décidé lors de la présentation intermédiaire de l'étude de consacrer une journée à la promotion du volontariat dans le cadre des festivités du mois de mai sur l'Europe. Cet évènement aura lieu le 25 mai et aura pour intitulé :

Volontariats de solidarité : franchir les frontières !

Celles des Etats-Nations, celles des cultures, celles de l'indifférence.

La journée du 25 mai 2011, premier évènement de réflexion et d'information autour du volontariat en région Aquitaine.

Il s'agit d'une journée de réflexion et de sensibilisation autour du volontariat organisée en deux temps. Un premier temps de partage d'expériences sur le volontariat avec différents opérateurs européens sur ces questions (espagnol et italien notamment). Suivi d'un deuxième temps de sensibilisation et d'information autour des différents dispositifs de volontariat existant. Cet évènement décidé à mi-parcours de l'étude montre bien également le volontarisme politique autour de ces questions et insiste sur la finalité pratique de cette étude.

3. Une étude régionale sur le volontariat.

a. France Volontaires, plateforme des volontariats internationaux d'échange et de solidarité.

La plateforme France Volontaires a été créée en janvier 2010, reprenant et élargissant les missions de l'AFVP³ concernant l'envoi de volontaires. Aujourd'hui, France Volontaires est ainsi chargée de venir appuyer les dispositifs existants en région, de favoriser l'envoi de volontaires selon le principe de subsidiarité et plus globalement d'informer autour des engagement VIES. Ainsi, afin de mieux connaître les acteurs de chaque territoire des études régionales sur les volontariats ont été menées par France Volontaires dans le Nord-Pas-de-Calais, en Rhône Alpes et en PACA⁴. L'Aquitaine est le terrain d'étude de cette nouvelle enquête sur le volontariat en partenariat avec Cap Coopération, centre de ressource régional pour la coopération internationale en Aquitaine.

France Volontaires a déjà réalisé 3 autres enquêtes régionales sur le volontariat. 2 sont en cours et 3 autres sont prévues

b. Cap Coopération, centre de ressource régional pour la coopération internationale en Aquitaine.

Cap Coopération a été créé en 2008 comme centre de ressources à l'interface des grandes familles d'acteurs qui concourent aux dynamiques régionales autour de la solidarité internationale en Aquitaine. Cap Coopération travaille aujourd'hui en synergie avec ses piliers fondateurs que sont : le RADSI, l'Université de Bordeaux, Sciences

³ Agence Française des Volontaires du Progrès créée en 1963.

⁴ D'autres études sont en cours en région Centre notamment.



Po Bordeaux/CEAN, le RAFID, l'IFAID⁵, dans la logique d'animation d'un réseau multi-acteurs. Les missions de Cap Coopération se font ainsi toujours avec le concours de ces acteurs, que cela soit pour l'information, la concertation, l'appui-conseil et la formation. Cette position à la fois d'interface entre les acteurs et d'animateur du réseau, fait de Cap Coopération l'interlocuteur privilégié, permettant de développer plus facilement une enquête qui obtienne le concours d'un maximum d'acteurs.

Cap Coopération a ainsi très tôt manifesté un intérêt pour une étude régionale sur les volontariats, et a noué un partenariat avec France Volontaires en septembre 2010. L'étude a ainsi pu débuter le 8 novembre pour une période initialement de 4 mois avant d'être finalement reconduite pour un mois supplémentaire, durée moyenne nécessaire constatée dans les autres régions pour réaliser ce type d'étude.

Cap Coopération est l'opérateur de l'enquête en région, en sa qualité de centre de ressource régional pour la coopération internationale.

c. Le comité de pilotage.

Le comité de pilotage de l'étude (COPIL) avait pour tâche de lancer et de suivre l'étude sur les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES) en région Aquitaine. Le COPIL est constitué des membres suivants ;

- * [France Volontaires](#)
- * [Cap Coopération](#)
- * [IFAID](#)
- * [Conseil régional d'Aquitaine](#)
- * [DRJSCS Aquitaine](#)
- * [CRAJEP Aquitaine](#)
- * [CIJA](#)
- * [CCI](#)
- * [Cool'eurs du Monde](#)
- * [RADSI](#)
- * [Unis Cité](#)
- * [Concordia](#)
- * [DAREIC](#)
- * [DRAAF Aquitaine](#)
- * [Université de Bordeaux.](#)

⁵ RADSI : Réseau Aquitain pour le Développement et la Solidarité Internationale. CEAN : Centre d'Etude Afrique Noire devenu le LAM le 1^{er} janvier 2011 : Les Afriques dans le Monde. RAFID : Réseau Aquitain Formation et Information sur le Développement.



- * Le COPIL s'est réuni trois fois au cours de l'étude ;
 - * **Le mardi 21 septembre 2010** pour définir les termes de références de l'étude et dégager les premières pistes de réflexion.
 - * **Le jeudi 27 janvier 2011** pour assister à la présentation intermédiaire de l'étude.
 - * **Le vendredi 25 mars 2011** pour la présentation finale de l'étude.

B. Champs d'investigation et méthodologie de l'étude

Au regard du contexte spécifique de l'Aquitaine, et des débats actuels qui existent autour du volontariat et des problématiques qui lui sont liées, il est essentiel de poser les termes de références de l'étude et de définir le volontariat dans sa complexité.

1. Les objectifs fixés par l'étude.

a. De l'observation des pratiques,

Les trois objectifs suivants permettent d'établir un état des lieux des pratiques de volontariats en Aquitaine et d'avoir un tableau représentatif des dynamiques autour de la solidarité internationale.

- * **Objectif 1 :** Identifier les acteurs et les pratiques.

Il s'agit d'établir un panorama quantitatif et qualitatif des acteurs et des pratiques d'accueil, d'envoi et de suivi-accompagnement des volontaires Aquitains, élargis aux SVE, aux stagiaires et aux structures d'accueil de volontaires étrangers en Aquitaine. L'échantillon est donc composé à la fois des organismes de volontariat et des volontaires eux-mêmes.

- * **Objectif 2 :** Etablir une cartographie et les thématiques prégnantes.

Il s'agit d'établir une cartographie des zones de coopération pour les acteurs aquitains de solidarité internationale et de chercher la nature, la fonction et la motivation des liens ainsi tissés entre ces acteurs et les pays qui les accueillent.

- * **Objectif 3 :** Etats des lieux des différents dispositifs.

Il s'agit de dresser un état des lieux des différents dispositifs de formation, d'information, d'accompagnement et de financement existants sur le territoire régional.



b. ... aux recommandations.

Dans le sillage de cet état des lieux s'insère une dimension prospective qui apporte des éléments de réflexions sur les éventuelles améliorations qui pourraient être apportées aux dispositifs existants :

* **Objectif 4** : Forces et faiblesses des pratiques actuelles et recommandations.

Il s'agit de recueillir dans une démarche qualitative les points forts et les points faibles mis en avant par les acteurs eux-mêmes dans leurs pratiques.

* **Objectif 5** : Complémentarités et partenariats possibles entre les acteurs.

Il s'agit d'identifier les synergies possibles qui ne sont pas forcément repérées par les acteurs eux-mêmes afin de nourrir la réflexion sur le prolongement de cette étude.

2. Question de définition : le volontariat au sens large⁶.

a. Volontariat et volontaires !

Cette question sémantique est sans nul doute le nœud gordien qu'il nous faut trancher ici pour comprendre les orientations et les résultats de l'étude. Si en anglais le terme de *volunteer* permet de regrouper sous son nom tout type d'engagement bénévole ou intéressé, sur des durées variables, **le terme de volontaire en français désigne un engagement aux frontières floues** ; marges sur lesquels juristes, anthropologues, ou politiques cherchent à définir les limites.

Historiquement, la forme du volontariat en France est issue du service militaire ou plutôt de son refus ; en effet, les personnes en âge d'effectuer leur service militaire pouvaient opter pour un statut d'objecteur de conscience dans un pays étranger où il était en poste pendant 2 ans⁷. Dès 1983 l'assouplissement de la loi permet d'obtenir le statut automatiquement sur demande et les « objos » sont alors engagés dans des « services civils ». Avec la fin du service militaire dans les années 90, ce statut a disparu mais il perdure dans ses conceptions et conditionne aujourd'hui encore la définition du volontariat :

« Volontaire, bénévole, expatrié... Les termes varient selon les associations et le contexte. Dans les faits, le bénévole est, le plus souvent, celui qui travaille au siège de l'association, de manière ponctuelle, à temps partiel. Il n'est pas rémunéré et garde son statut social initial (étudiant, salarié, retraité...). Le volontaire, quant à lui, s'engage dans des actions de solidarité presque exclusivement dans les pays du Sud. Comme le coopérant, c'est un expatrié. Il travaille donc sur le terrain, à temps plein, souvent pour une mission de longue durée (deux ans en moyenne). » Amina YALA, **Volontaire en ONG, L'aventure ambiguë, 2005.**

Depuis 2005 et l'épisode de ce qu'il est convenu d'appeler « l'émeute des banlieues », cet engagement citoyen dans des missions de service civil a pris un tout autre essor et on assiste aujourd'hui à une multiplication des statuts, des formes d'actions, et d'engagements en France ou à l'étranger qui pousse à redéfinir les contours du

La définition du volontariat est un exercice difficile de par son ancrage historique et par le flou qui existe entre bénévolat et volontariat.

⁶ <http://www.associations.gouv.fr/955-benevolat-et-volontariat-en-france.html>

⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/Objection_de_conscience#France



volontariat. Les différentes approches ne sauraient en donner à elles seules une définition qui permet de saisir la complexité du volontariat aujourd'hui ;

- * **L'approche historique** repose sur des postulats, sur la durée de la mobilité notamment, qui semblent réducteurs : « *Un volontaire c'est quelqu'un qui part un an minimum* ».
- * **L'approche statutaire** exclue de facto tout une partie de l'engagement qui n'est pas identifié en tant que tel par le cadre juridique : « *Le vrai volontaire, c'est le VSI* ».
- * **L'approche financière** permet de distinguer le bénévole, du volontaire mais ne renseigne pas nécessairement sur la nature de la mission de solidarité.

Le volontariat est abordé ici dans sa définition la plus large, afin de pouvoir repérer un maximum de formes d'engagement au cours de l'étude.

L'année européenne est ainsi une bonne opportunité pour avoir une approche plus large du volontariat et de sortir des représentations pour en saisir les différentes dimensions dans leurs complexités. Dans cette étude, c'est donc l'engagement volontaire plus que le volontariat en son sens juridique qui a été retenu : un engagement qui a pour objet des actions de solidarité internationale, et qui suppose la mobilité de ses acteurs.

Un volontaire aquitain de solidarité internationale est donc une personne résidant en Aquitaine qui s'engage dans des actions de solidarité internationale, qui sont identifiées comme telles par les structures porteuses de projets, et qui part pour contribuer à la réalisation de ces actions.

Cette définition permet d'avoir une approche par parcours qui est plus pertinente pour saisir les dynamiques de l'engagement. Pour autant, méthodologiquement les différentes approches n'ont pas été abandonnées mais sont utilisées comme des clés de lecture des multiples dimensions du volontariat. L'identification par statut permet ainsi de baliser et de quantifier les différentes formes d'engagements sans les hiérarchiser.

b. Classification des volontariats.

Les Volontariats d'Initiation, d'Echanges et de Solidarité ou VIES comprennent plusieurs formes de volontariat. Cette typologie est inscrite dans [une charte](#) partagée par de nombreux acteurs du volontariat et sera celle utilisée tout au long de l'étude :

* **Volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch).**

- * Les volontariats d'initiation et d'échange regroupent toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales.
- * **Les chantiers internationaux de bénévoles**, programmes Jeunesse et Solidarité Internationale (JSI) et programmes Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale (VVVSI), les chantiers jeunes etc.
- * **Echanges avec accueil réciproque**, souvent organisés dans le cadre de jumelages.
- * **Voyages-découverte** de la solidarité internationale pendant lesquels les volontaires rejoignent le plus souvent une association locale.



* Volontariat de Solidarité Internationale (VSI).

La loi du 23 février 2005 prévoit un statut spécifique pour les VSI ; elle leur offre des garanties sur les conditions de préparation, de réalisation et de retour de la mission. Le statut prévoit également une indemnité et une couverture sociale.

* Volontariat d'échanges de Compétence (VEC).

* **Mécénat de compétence** : Une entreprise propose à ses salariés de mettre à disposition leur savoir-faire professionnel, pour une mission de solidarité internationale, pendant leurs heures de travail.

* **Congé de solidarité** : Ce type de volontariat se rapproche du mécénat de compétence. La différence est que les volontaires mettent à disposition leurs compétences, avec le soutien de leur employeur, en dehors de leurs heures de travail, pendant leurs congés payés.

* **Missions de retraités bénévoles** : Il s'agit de missions confiées à des personnes retraitées par des associations spécialisées. Le plus souvent, celles-ci mettent en oeuvre leurs compétences professionnelles. L'exemple le plus courant est celui des professeurs à la retraite, qui partent pour des missions d'enseignement au Sud.

* Les autres types de volontariat :

* **Service Volontaire Européen (SVE)** : Programme de l'Union Européenne (PEJA), le SVE est destiné à encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans. Il leur permet de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger durant 2 à 12 mois, et de vivre une expérience formatrice, de développer leur citoyenneté active et faire preuve de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue, etc.

* **Service Civique à l'International** : Ce dispositif est une extension du dispositif existant du service civique régi par la loi de 2010. Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans. A ce jour, le service civique est un dispositif opérationnel qui rencontre un franc succès et qui suit des objectifs quantitatifs qui en font la principale forme d'engagement avec près de 10 000 jeunes en 2010 au niveau national. Le Service Civique à l'International est donc potentiellement le type de volontariat international le plus important numériquement dans les années à venir.

Le SVE ne relève pas de la solidarité internationale au sens stricte et le service civique n'a à ce jour qu'une dimension locale. Mais ces deux volontariats présentent des particularismes intéressants pour l'étude.

* Les volontariats non pris en compte dans l'étude (car ne relevant pas de la solidarité) :

* **Volontariat International en Entreprise** : Le Volontariat International en Entreprises (V.I.E), instauré par la loi du 14 mars 2000, permet aux entreprises françaises de confier à un jeune, jusqu'à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans cette limite.

* **Volontariat International en Administration** : Expatriation effectuée dans des structures dépendant du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de l'Economie et des Finances, sous tutelle de l'Ambassade de France. S'adresse aux jeunes de 18 à 28 ans sur des contrats de 6 à 24 mois.



- * **Les stagiaires** : Difficilement assimilable à des volontaires du fait que la logique qui préside à leur engagement est bien souvent pédagogique et non une logique de solidarité. Leur prise en compte dans l'étude permet cependant de s'intéresser à cette autre dynamique dans les échanges de l'Aquitaine avec les pays du Sud. Le focus est porté sur les personnes effectuant un stage dans le cadre d'une formation liée au métier du développement dans les pays du Sud.

c. Tableaux des volontariats.

Type de volontariat	Age	Description	Organismes présents en Aquitaine
<i>Statut</i>			
SVE	18 à 30 ans	Indemnité en fonction du pays. Soutien linguistique, nourri, logé. Mission de 2 à 12 mois	6 organismes agréés pour l'envoi et 16 pour l'accueil
VSI	18 ans min. (généralement 21 ans) 6 ans maximum dans une vie.	Indemnité + couverture sociale. Mission de 12 à 24 mois.	24 organismes agréés ⁸ Aucun qui soit régional (agrément IFAID en cours)
SCI	16 ans à 25 ans	Indemnité + couverture sociale. Mission de 6 à 12 mois	45 structures agréés pour le SC. Aucune demande pour le SCI en cours.
<i>Hors statut</i>			
VIÉch	16 ans min.	Non rémunéré. Soutien financier parfois pour les billets d'avions / logement.	Associations, programme JSI-VVSI, Humaquitaine.
VEC	Concerne plutôt une population de senior.	Non rémunérés. Soutien financier parfois pour les billets d'avions / logement.	GRAF, Agir ABCD, ECTI et EGEE

3. L'échantillonnage : quelles orientations ?

a. Une priorité donnée aux structures d'accueil/d'envoi/d'accompagnement,

L'enquête porte avant tout sur la connaissance des pratiques des acteurs aquitains du volontariat ainsi que les différents dispositifs mis en place. Ces structures peuvent être différenciées par les missions qu'elles développent. On va ainsi distinguer :

* Les structures d'envoi et d'accueil :

- * Les organismes agréés (SVE, VSI, Service Civique)
- * Les associations.

La priorité a été donnée aux associations car ce sont les premiers acteurs (en nombre) de la solidarité internationale en Aquitaine.

⁸ ACF, France Volontaires, Architectes de l'urgence, ASMAE, ATD Quart Monde, AVSF, CEFODE, DCC, DEFAP, DSF, EED, EMDH, EMI, Fidesco, GRET, Guilde Européenne du Raid, Handicap International, MDM, Planète Enfants, Planète Finance, Santé Sud, SCD, SIPAR, UNMFREO. (voir la liste complète sur le site du CLONG volontariat)



- * Les collectivités territoriales.
- * **Les structures d'information, de formation et d'accompagnement :**
 - * Réseaux régionaux : RADSI, Cap Coopération.
 - * Les organismes de formation : IFAID, Université de Bordeaux.
 - * Les missions locales, le CRIJ, le CIO, la DAREIC, le CIJA.
- * **Les structures ayant des projets à l'international :**
 - * Les associations.
 - * Les collectivités territoriales.
 - * Les MFR.

Pour donner une illustration de ce panel d'acteurs, les acteurs suivants ont été interrogés.

Echantillon de l'enquête.

- * * 81 associations sur les 5 départements.
- * * 10 collectivités territoriales (sur 28 CT d'Aquitaine engagées avec des pays du Sud).
- * * Le PRES, l'IFAID.
- * * 2 services déconcentrés de l'Etat : la DRAAF et la DRDJSCS.
- * * La CRESS.
- * * La FRMFR.
- * * La FRMJC, le CIJA, 2 MLA, 2 relais RITIMO
- * * Les acteurs importants du territoire sur la thématique du volontariat et de la solidarité internationale : Unis Cité, Concordia, Cool'eurs du monde, le RADSI, Cap Coopération.

Cet échantillon est issu d'un ciblage **précis en premier lieu vers les associations**. En effet, l'Aquitaine tournée vers la solidarité internationale est **constituée majoritairement de petites associations**. Ensuite la priorité a été donnée aux acteurs du COFIL, les plus sensibilisés à l'intérêt d'une étude sur le volontariat surtout en ce qui concerne la partie prospective. Enfin, la FRMJC, les MLA, le CIJA et les relais RITIMO a été interrogés afin de mieux connaître les réseaux d'information.

b. Sans oublier la parole des volontaires aquitains.

Le public jeune est au cœur de cette étude. Il a donc été choisi de se concentrer sur les SVE, VSI, VIEch et assimilés.

Il s'agissait donc d'interroger le plus large panel de personnes étant ou ayant été impliqué dans des activités d'échanges et/ou de solidarité. Comme expliqué plus haut, l'échantillon est constitué de volontaires avec ou sans statuts. Mais restait à définir le caractère Aquitain d'un volontaire. Le choix a été fait de prendre en considération les personnes habitant en Aquitaine ou ayant été formé en Aquitaine au moment de leur volontariat. Cela exclut



les volontaires venus s'installer en Aquitaine après leurs volontariats, mais au vue de l'adéquation entre marché de l'emploi et volontariat, il y a peu de chance que l'installation en Aquitaine soit liée d'une façon ou d'une autre à la période de volontariat.

C'est ainsi 30 volontaires qui ont été interrogés dans le cadre de l'étude, représentant 10 VIEch et 20 VSI. Cette importance des VSI dans l'échantillon ne reflète pas la répartition globale de la population globale de volontaire qui tend plus vers 97 % de VIEch et 1 % de VSI. L'échantillon est en réalité issu d'un ciblage précis sur les VSI. En effet, dans le contexte de l'étude, entre réflexion sur une plateforme et la demande d'agrément VSI de l'IFAID, la priorité a été donnée à la collecte de données sur ce public particulier. Par ailleurs, les 81 associations déjà interrogées, ont été à nouveau sollicitées pour communiquer le questionnaire en ligne à leurs membres ou anciens volontaires, mais peu ont répondu.

30 volontaires ont été interrogés dans le cadre de l'enquête. Parmi eux on compte 20 VSI et 10 VIEch.

Il aurait été intéressant pour compléter l'étude sur les volontaires, d'interroger les **VEC** mais ces derniers ne faisaient pas partis des termes de références. Il s'agit d'une deuxième dimension de l'enquête qui pourra être poursuivie plus tard⁹.

c. Des outils adaptés au public.

*** Un questionnaire pour chaque acteur.**

Des questionnaires en ligne, via Google Doc, ont été élaborés afin de mener cette étude. Méthodologiquement, il a été décidé de ne pas utiliser un questionnaire général pour tous les acteurs mais bien un pour chaque catégorie. Cela présente le double avantage de mieux cibler l'acteur par l'adoption d'un vocabulaire accessible et en même temps de raccourcir le questionnaire en ayant des questions qui le concerne uniquement. Le questionnaire facilement accessible permet ainsi de recueillir l'opinion de nombreux acteurs sur les questions de volontariat.

Les outils de l'enquête : des questionnaires en ligne pour chaque famille d'acteurs, des entretiens avec les acteurs les plus pertinents.

*** Les entretiens individuels.**

Les questionnaires ne sauraient exclure des entretiens individuels plus poussés. Des interviews ont été ainsi menées auprès de trois groupes d'acteurs en particulier ; les collectivités territoriales, les associations et les membres du comité de pilotage. Les collectivités territoriales car l'hétérogénéité de cette famille d'acteurs imposait une démarche plus approfondi, les associations car elles sont la famille d'acteur la plus importante dans le paysage aquitain de la solidarité internationale et enfin les membres du comité de pilotage pour leur compréhension des problématiques liées au volontariat et surtout pour leur intérêt dans le prolongement de l'étude vers une plateforme VASI.

⁹ Il est écrit dans le compte rendu du 21 septembre 2010 que le CRA serait prêt à soutenir cette deuxième partie de l'étude.



C. Les limites de l'étude.

Il est important de dessiner les contours de l'étude à travers ses limites à la fois technique et analytique. En effet, celle-ci permettent de déterminer ce que l'étude est et plus encore ce qu'elle n'est pas ; des précisions importantes au regard de la multiplicité des acteurs et des attentes spécifiques de chacun.

1. Limites techniques :

a. Les bases de données.

Aujourd'hui il n'existe pas de bases de données exhaustives que cela soit sur les associations de solidarité internationale présentes en Aquitaine, ou sur le nombre de volontaires VSI ou SVE en Aquitaine. Les bases de données qui ont servi au travail d'enquête présentent ainsi un certain nombre de limites intrinsèques qui déterminent l'échantillonnage. Pour exemple, la base de données (bdd) associatives du Conseil Régional d'Aquitaine est datée de 2006, celle de Ritimo de 2007. La bdd utilisée est donc celle de Cap Coopération qui est à ce jour la plus récente mais qui est encore dans une phase prospective sur certains départements. De même la liste des volontaires est assez difficile à déterminer étant donné la difficulté à disposer des bases de données de la part des organisations d'envoi.

Les bases de données ne sont pas exhaustives et pas toujours disponibles, ce qui détermine l'orientation de l'échantillon.

b. Les questionnaires en ligne.

Ces questionnaires présentent l'avantage de pouvoir toucher un nombre important d'acteurs. Le taux de réponse est d'environ 16 % (pour les associations). Cependant, même en privilégiant l'envoi d'un questionnaire propre à chaque famille d'acteurs, l'interface virtuelle ne permet pas d'accompagner chaque acteur dans sa compréhension des questions (même avec un texte explicatif sous chaque question) et de rendre plus intelligible la démarche même de l'étude. Le questionnaire en ligne ne permet pas de mobiliser la personne plus de 10 minutes, ce qui laisse peu de temps à l'explication et à la nuance autour des questions posées. Le questionnaire reste un bon outil de collectes d'informations quantitatives.

Le questionnaire en ligne touche plus de monde, mais les réponses sont moins qualitatives.

c. Les retours d'entretiens.

Par soucis de transparence et de vérification des informations collectées lors de l'entretien, une feuille de synthèse a été systématiquement envoyée à la personne interrogée. Cependant, il y a eu peu de retour sur ces fiches bien que certaines informations supplémentaires avaient été parfois demandées.



2. Limites analytiques.

a. Quelle temporalité ?

Généralement, dans les questionnaires comme dans les entretiens, les questions quantitatives portent sur l'année 2010 (nombre de volontaires envoyés, budget etc). Cependant, il arrive bien souvent que les projets s'étalent sur deux ans voir plus induisant que les résultats de 2010 ne sont qu'une photographie d'une dynamique plus large qui s'étire dans le temps. Bien qu'on arrive à établir la tendance des 10 dernières années par le croisement des réponses, cela reste une tendance globale et non un tableau quantifiable.

La période arrêtée pour les résultats chiffrés concerne l'année 2010.

b. Quelles représentations pour les acteurs du Sud ?

Les principaux bénéficiaires du volontariat, les structures d'accueil n'ont été que peu interrogées dans cette enquête. Tout d'abord parce qu'elles n'étaient pas la priorité définie par l'étude et parce qu'elles restent difficiles à identifier. Il aurait été pertinent d'interroger les partenaires étrangers des structures aquitaines déjà interrogées mais la distance qui existe entre les objectifs de l'étude et la perception qui peut en être faite par les structures à l'étranger, interroge la véracité des réponses au questionnaire.

Le point de vue des acteurs du Sud n'est pas représenté dans cette étude : une dimension à approfondir.

Il existe cependant des études par pays réalisés par France Volontaires sur le Maroc, le Sénégal, le Cambodge qui aurait pu aider à cette mise en perspective de l'étude en incluant les représentations de certains acteurs du Sud mais les contraintes de temps n'ont pas permis d'explorer ce champs de l'analyse.

3. Ce que l'étude n'est pas.

a. Un tableau exhaustif du volontariat en Aquitaine.

Pour des raisons de temps, de moyens et par la complexité des constructions à la fois politiques, intellectuelles et pratiques autour du volontariat, il ne s'agit pas d'un tableau exhaustif du volontariat en Aquitaine. L'étude est une illustration des tendances autour des dynamiques du volontariat à l'international en Aquitaine. Le choix d'aborder la question du volontariat jusque sur ses marges donne le primat de l'analyse qualitative sur la quantification. Le parti pris de cette méthodologie est de comprendre les parcours de l'engagement et d'avoir une approche intégrée du volontariat.

L'étude est une illustration des tendances autour des dynamiques du volontariat.

b. Une analyse des acteurs de la solidarité internationale en Aquitaine.

Il faut garder à l'esprit que le volontariat n'est bien souvent qu'une dimension des projets menés par les acteurs aquitains engagés dans la solidarité internationale. Pour mieux comprendre comment cette dimension s'insérerait dans la dynamique globale, le travail d'enquête a du être élargi à d'autres dimensions (budget des projets, insertion dans le réseau, visibilité associative, politiques à l'internationale des collectivités...). Pour autant, même si l'analyse peut faire appel à ces autres facteurs, ce rapport n'est pas une étude des mécanismes pluridimensionnels qui concourent à la dynamique des projets de solidarité internationale. Dire que la Gironde



concentre plus de collectivités territoriales engagées au Sud donne un élément de mesure mais ne préjuge pas de l'activité des autres départements. Il s'agit d'une illustration des dynamiques chez les différents acteurs de la solidarité internationale.

L'étude explore les autres dimensions des projets de solidarité internationale mais toujours en lien avec le volontariat.

Conclusion de la première partie

Ce retour sur la méthodologie est une étape essentielle à garder à l'esprit pour comprendre les résultats qui suivent. Il faut ainsi retenir que des études régionales effectuées par France Volontaires, celle réalisée en Aquitaine présente la particularité de recroiser la volonté politique de la Région concernant la création d'un dispositif régional sur le volontariat. Entre travail de recherche et réflexions sur l'opérationnalité, l'étude s'est ainsi concentrée sur les structures de solidarité internationale et leurs volontaires. La définition de l'échantillon s'est voulue large pour intégrer un maximum de logiques d'engagement. Une largesse qui permet une illustration des différentes dynamiques sans parvenir à l'exhaustivité ni en nombre ni de l'analyse. En effet, le volontariat reste une dimension de projets protéiformes obéissant aux logiques propres de chaque acteur.

L'étude des VIES en Aquitaine doit ainsi permettre de mieux comprendre l'engagement des jeunes aquitains dans la solidarité internationale.



II. Les Aquitains et l'air du grand large.

L'objectif de cette partie de l'étude est de montrer les résultats du travail d'enquête et d'en tirer des analyses plus approfondies à l'aide des éléments qualitatifs recueillis au cours des entretiens ou des lectures de rapports et d'ouvrages spécialisés sur le sujet.

A. Echantillon de l'enquête.

Il s'agit de définir de manière chiffrée l'échantillon observé et sa représentativité par rapport aux chiffres régionaux. Conformément aux champs d'investigation définie au préalable, l'attention est portée sur les volontaires et les structures ayant des projets/dispositifs à l'international.

a. Les chiffres en Aquitaine.

Pour comprendre les dynamiques globales du volontariat en Aquitaine, il faut prendre la mesure du nombre de volontaires par catégorie, estimable ou très précisément comptabilisé. En effet, si nous disposons d'un décompte précis des SVE, grâce à la DRJSCS qui délivre les agréments aux structures, la tâche est plus difficile pour les VSI et les VIEch. Le FONJEP qui est en charge de la collecte d'informations sur les VSI ne disposent pas d'entrée géographique dans sa base de données. Concernant les VIEch, au-delà des chiffres donnés par les dispositifs officiels (JSI, VVSI), la majorité des départs se fait dans le cadre associatif. En Aquitaine, les acteurs associatifs de taille modeste ayant une place prépondérante, il est parfois difficile d'avoir une traçabilité parfaite des volontaires. Les chiffres obtenus concernant les VSI et les VIEch sont donc des estimations par rapport aux réponses obtenues dans les différents échantillons.

Les volontaires avec statuts, tel que les SVE et VSI, représentent ainsi chacun un peu plus d'1% des départs à l'international en Aquitaine. Au niveau national, le nombre de VSI se stabilise depuis 3 ans autour de 2.500 par an : 2.562 volontaires en 2009, contre 2.627 en 2008 et 2.449 en 2007.

1. Volontaires interrogés.

Les volontaires aquitains en 2010.

VSI : 40 envoyés.

SVE :
36 accueillis et 35 envoyés.
SVE « monde » :
6 accueillis et 2 envoyés.

Service Civique à l'International : en cours de mise en place. Forte demande des jeunes.

VIEch :
Départs dans le cadre associatif :
2600.
Chantiers : JSI = 35 / VVSI = 23.



Par ailleurs, le service civique représentait au 31 décembre 2010, 264 jeunes engagés en Aquitaine. Les objectifs affichés¹⁰ étaient de 10 000 volontaires en 2010 pour atteindre 75 000 d'ici à 2014. Si l'objectif est maintenu, cela représenterait pour l'Aquitaine environ 2 200 jeunes en service civique. La question reste posée du nombre de jeunes qui s'engageront dans ce volet international du service civique.

b. La parole donnée à 30 volontaires aquitains.

L'enquête porte sur les VIES, c'est-à-dire les VIEch, les VSI et les VEC. Cependant, selon les termes de références de l'étude, les recherches sur les VEC n'intervenant que dans un deuxième temps, l'accent a été mis sur les VIEch et les VSI.

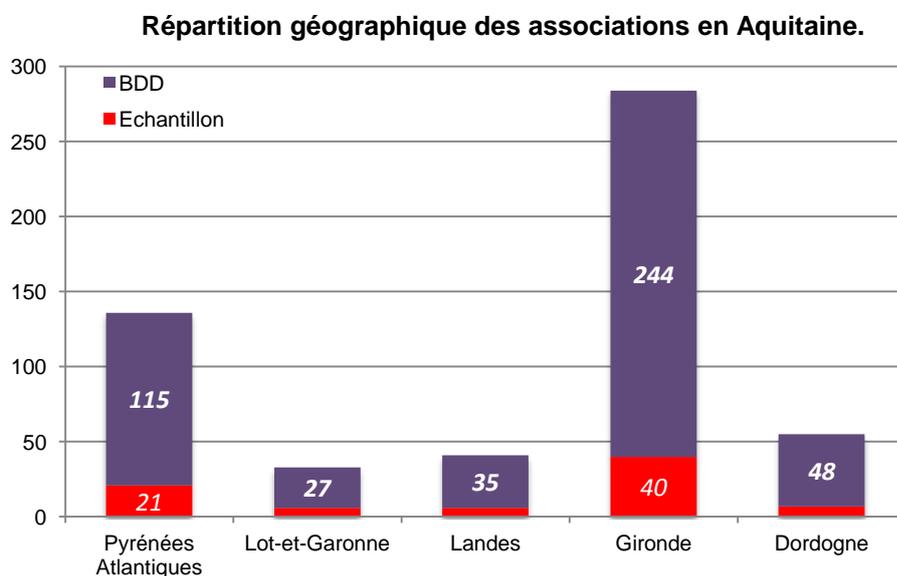
L'échantillon est composé de 30 volontaires qui se répartissent de la manière suivante : 10 VIEch et 20 VSI. Cet échantillon est issu de la consultation via des questionnaires en ligne et des entretiens individuels. Pour compléter les données collectées au travers de cet échantillon, on peut s'appuyer sur l'étude réalisée par Cool'eurs du Monde qui porte sur les départs individuels à l'international. Cette étude comprend un échantillon de 42 individus dont 9 porteurs individuels de projets, 11 chantiers jeunes, 16 stages conventionnés, et 6 volontaires (SVE, VSI).

30 VIES
interrogés dont
20 VSI et 10
VIEch. Les VEC
sont exclus des
TDR. Echantillon
mis en
perspective avec
l'étude de
Cool'eurs du
Monde.

2. Les structures interrogées.

a. Les associations, acteurs prépondérants en Aquitaine.

L'Aquitaine solidaire étant majoritairement portée par son secteur associatif, le travail d'enquête s'est d'abord dirigé naturellement vers les associations. 81 associations ont répondu à un questionnaire en ligne et à des entretiens individuels sur les 469 associations répertoriées dans la base de données de Cap Coopération (soit un taux de réponse de 17 %). La répartition géographique de l'échantillon suit les dynamiques globales observées au niveau des différents départements :



¹⁰ Cf : article du [Monde](#) du 9 mars 2011.



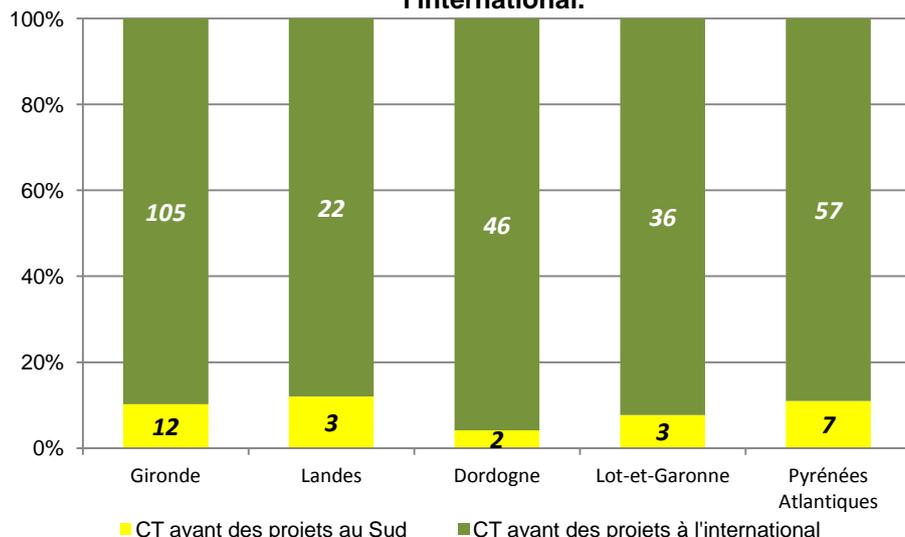
b. Les collectivités territoriales (CT).

Dans le cadre de l'enquête les responsables de 10 collectivités territoriales ont été interrogés lors d'un entretien individuel, représentant un peu plus d'un tiers sur les 28 CT d'Aquitaine ayant des projets avec les pays du Sud.

11,5 % des collectivités territoriales d'Aquitaine¹¹ mène des projets à l'international et seulement 10,5 % d'entre elles¹² mène des projets à destination des pays du Sud : soit 1 % des CT en Aquitaine qui ont des projets de coopération avec les pays du Sud. On retrouve au niveau départemental, la même tendance que celle observée au niveau des dynamiques associatives : la Gironde et les Pyrénées Atlantiques sont les deux départements les plus actifs.

L'Aquitaine de la solidarité est structurée autour de petites associations, d'où la priorité donnée à l'étude de cette population.

Collectivités territoriales engagées dans des projets à l'international.



En Aquitaine, 1 % environ des collectivités territoriales ont des projets au Sud. 1/3 d'entre elles ont été interrogées.

c. Le comité de pilotage (COPIL).

Les membres du comité de pilotage ont fait parti des priorités du travail d'enquête car ils étaient les plus sensibilisés à la thématique du volontariat et à la logique de l'étude dont ils avaient eux-mêmes défini les termes de référence. 12 responsables de ces organismes pilotes ont été ainsi interrogés dans le cadre de cette enquête :

- * Les acteurs importants du territoire sur la thématique du volontariat et de la solidarité internationale : Unis Cité, Concordia, Cool'eurs du monde, le RADSI, Cap Coopération, l'IFAID.
- * Le Pôle de recherche et de l'Enseignement Supérieur (PRES) pour mieux connaître les actions à destination des étudiants et notamment les mouvements liés aux stages d'étude ou au dispositif Erasmus.
- * 2 services déconcentrés de l'Etat : la DRAAF et la DRJSCS. La DRAAF fait partie de l'étude dans le cadre des programmes d'échanges européens et extra-européens organisés par le biais de stages. La DRDJCS, a permis de recueillir des informations sur les dispositifs SVE et le service civique.
- * La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), fait partie des structures qui représentent un possible circuit de formation ou de réinsertion des volontaires dans le tissu professionnel en Aquitaine.

¹¹ Soit 266 CT sur 2296 communes.

¹² Soit 28 CT sur 266.



- * La Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales (FRMFR) a été interrogée dans le cadre de ces projets au Maroc.
- * La Fédération Régionale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture (FRMJC) a quant à elle permis de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux d'information jeunesse.

B. Qui sont les volontaires ?

L'objectif est de montrer le profil et le parcours des volontaires aquitains. Le suivi de ces parcours de volontariat permet à la fois de comprendre les caractéristiques des missions de ces volontaires et de mieux comprendre également les besoins et les difficultés rencontrés.

1. Profil des volontaires.

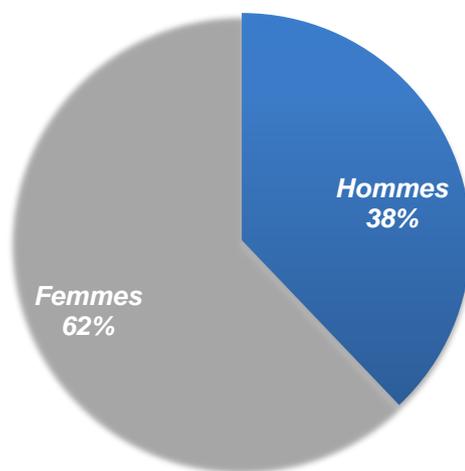
a. Question de genre.

Au cours de l'enquête, les acteurs tels que Unis Cité, Cool'eurs du Monde ou Concordia ont estimé avoir un public composé de 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes. On retrouve ce rapport dans l'échantillon observé.

La féminisation du volontariat fait appel à des raisons à la fois sociologiques et historiques. Au début des années 2000, l'enquête menée par le CLONG volontariat révélait que 56 % des volontaires interrogés étaient

des hommes, ce qui pouvait s'expliquer par la présence de coopérants du service national. Avec la disparition de ce statut, la féminisation du volontariat s'est accélérée. En 2002, il y avait une majorité de femmes avec 52 % d'entre elles sur le terrain¹³. Aujourd'hui les femmes représentent la majorité des volontaires. Cela s'explique également sociologiquement : la population féminine est souvent moins regardante, dans le cadre de sa stratégie professionnelle et/ou de son parcours personnel, sur les conditions salariales et accorde plus d'importance à la

Répartition homme-femme dans l'échantillon



2/3 de femme et 1/3 d'hommes : une répartition qui ne cesse d'évoluer depuis les années 2000 en faveur des femmes.

¹³ Source : Statistiques FONJEP sur les VSI en poste en 2002, juin 2003.



Statuts précédents le volontariat

nature du travail exercé. Le volontariat, par son caractère engagé et désintéressé, est ainsi mieux perçu par la population féminine comme élément valorisant.

b. Des candidats entre 18 et 35 ans.

Le VIEch concerne généralement un public jeune. Chez l'ensemble des acteurs rencontrés, la moyenne d'âge des VIEch est autour de 20 ans. Les participants aux programmes VVSI (Ville Vie Vacances et Solidarité International) et JSI (Jeunes et Solidarité Internationale) qui appartiennent à cette

catégorie des VIEch concernent les jeunes de 15 à 25 ans. Autre exemple, les volontaires accueillis à Cool'eurs du Monde et Unis Cité ont en moyenne 22 ans.

En ce qui concerne les VSI, la population est moins hétéroclite en termes d'âge. Au niveau national, 82 % des VSI ont plus de 25 ans (la principale tranche d'âge étant la tranche 26-30 ans avec 47% des effectifs)¹⁴. L'échantillon des 20 VSI étudié ici présente la même caractéristique avec une moyenne d'âge de 30 ans.

c. Niveau d'études.

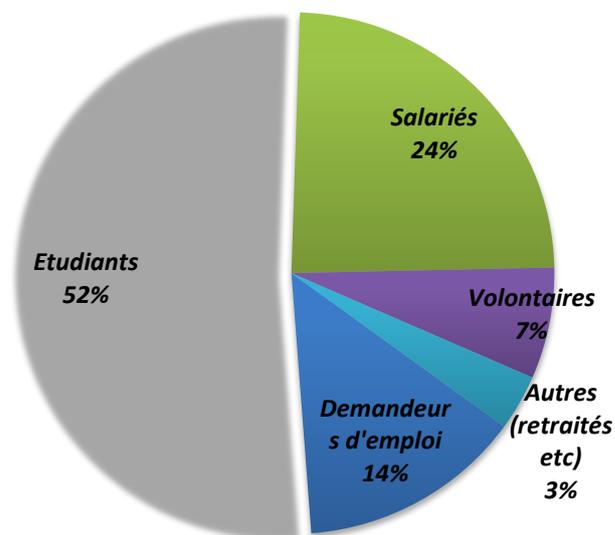
L'échantillon des 30 volontaires étudiés présente un niveau d'étude relativement élevé avec 97 % ayant un niveau supérieur ou égal à Bac +3. En ce qui concerne les VSI, 80 % d'entre eux ont un niveau d'étude supérieur ou égal à Bac +5.

Les statistiques nationales montrent que les trois quarts des VSI disposent d'un niveau d'étude supérieur à Bac +5, et que 81% des volontaires ont un niveau d'étude égal ou supérieur à bac +3¹⁵. Le niveau de formation en Aquitaine apparaît donc sensiblement plus élevé que la moyenne nationale.

On retrouve la même répartition dans l'étude menée par Coo'leurs du Monde avec 45,3% de Bac + 3, 12 % de Bac + 5 et seulement 2, 4 % ayant uniquement le Bac.

Par ailleurs, les données concernant les statuts précédents le volontariat permettent de repérer les parcours qui conduisent au volontariat. Ainsi une majorité (52%) des volontaires, VIEch et VSI, était étudiante avant de postuler pour un volontariat.

La proportion augmente avec les VSI, avec près de 57 % tout juste sorti de leurs cursus universitaire. Il est intéressant de noter que 10 % d'entre eux avait déjà été volontaire avant de postuler. Le VSI étant un statut que l'on peut contracter maximum 6 ans dans une vie, il n'est pas rare de trouver des volontaires qui font deux ou trois VSI (1 à 2 ans).



Les volontaires aquitains ont un niveau d'étude élevé, légèrement supérieur à la moyenne nationale avec 80 % des VSI ayant un bac +5. De plus, le volontariat intervient souvent après le cursus scolaire.

¹⁴ Source, site du [MAEE](#).

¹⁵ *Idem*



d. Motivations.

Les motivations qui concourent à candidater pour une mission de volontaire sont multiples et sont parfois même difficiles à identifier car ayant trait parfois aux affects et à des raisons personnelles.

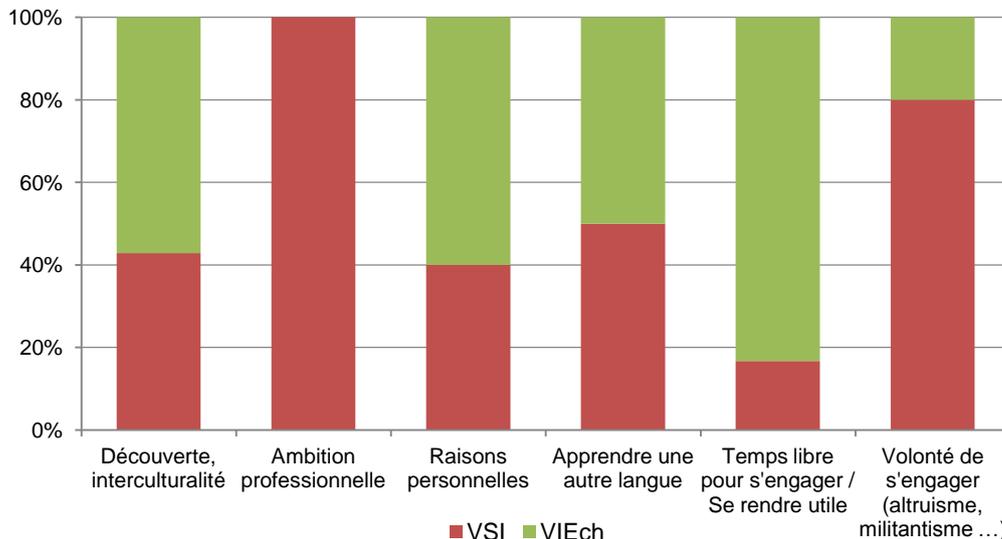
Ainsi, si la découverte et l’interculturalité motivent les volontaires en général, les motivations diffèrent entre les VSI et les VIEch. Les VSI sont plus guidés dans leurs démarches par des motivations professionnelles et d’engagement alors que l’engagement des VIEch correspond plus à un moment ponctuel dans une démarche altruiste.

La question de la motivation engage une réflexion plus large sur la place du volontariat dans les relations Nord-Sud. Bien souvent le volontariat, quelque soit le statut, est jugé à l’aune de son utilité. Hors, dans la transformation actuelle des rapports Nord-Sud, la perception du volontariat comme mécanisme d’aide à sens unique semble de moins en moins pertinent. L’asymétrie Nord-Sud, les savoir faire face à l’ignorance, le coopérant technique face au sous-développement sont autant de perceptions qui ont longtemps façonné l’image du volontariat et justifié la position du volontaire. La dimension de l’utilité du volontariat persiste mais s’inscrit moins dans une verticalité de la relation avec la société d’accueil que dans une logique d’échange et de réciprocité.

En bref, la question de la motivation est importante car elle se trouve au carrefour entre envie et besoin, offre et demande, perception et réalités du terrain. Savoir canaliser ces motivations pour en faire des outils au service du volontaire, représente tout l’enjeu des politiques d’accompagnement au départ et au retour des organismes d’envoi.

Les VSI sont motivés par des ambitions professionnelles montrant par là même le lien qui existe entre expérience de volontariat et insertion sur le marché de l’emploi.

Les motivations des volontaires



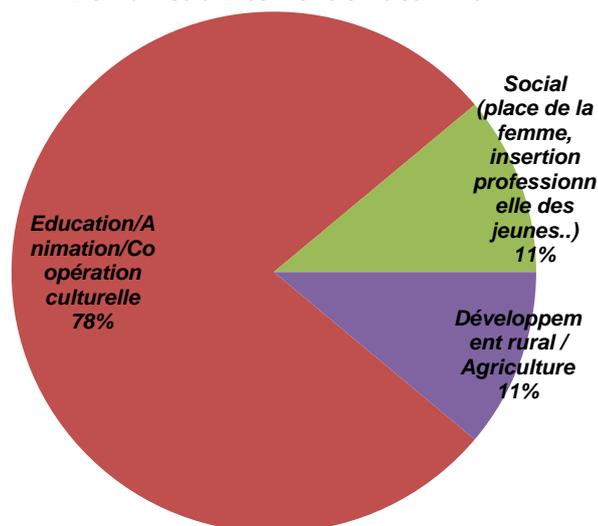
2. Cartographie et thématiques.

a. Domaine d'intervention.

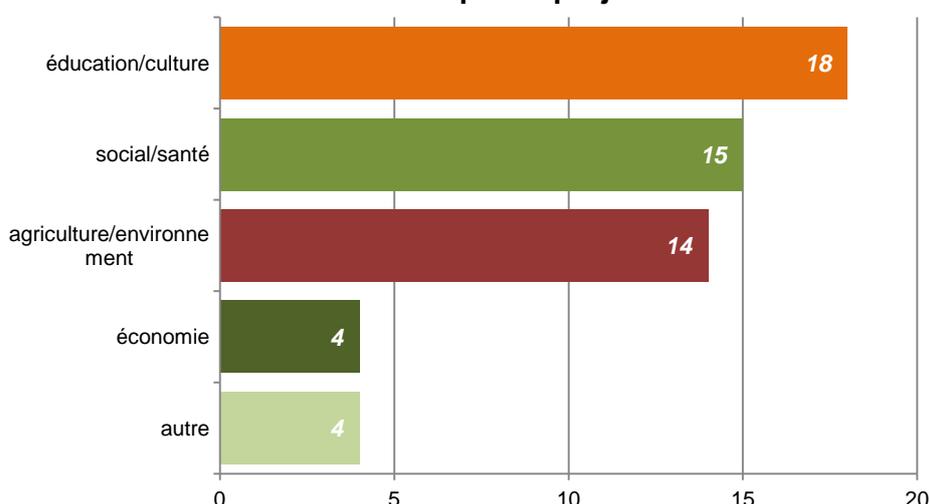
L'échantillon interrogé ici montre une grande différence dans les domaines d'intervention des VIEch et ceux des VSI.

La forte proportion de chantiers jeunes explique la part importante de l'éducation et de l'animation dans les champs d'activités des VIEch. L'éducation et la santé sont aujourd'hui encore les deux domaines sur lesquels les ONG interviennent le plus, fruit d'une perception à la fois historique et économique montrant que le développement des pays du Sud passe par l'amélioration des conditions de vie des populations et par une meilleure instruction.

Domaines d'intervention des VIEch



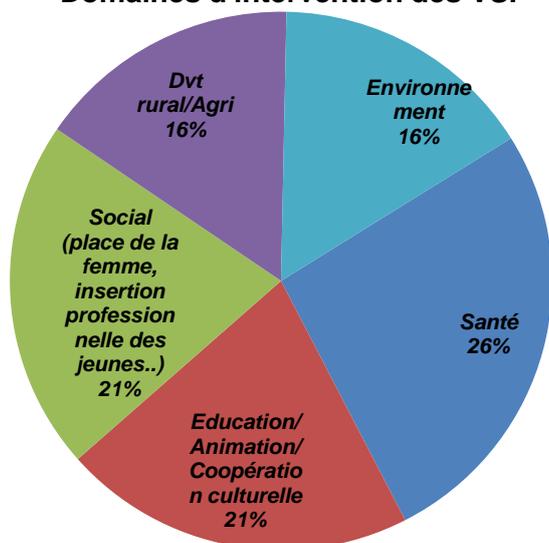
Thématique du projet



Les VIEch agissent dans le cadre de chantiers ou de voyages découvertes, dans des domaines (animation, échanges culturels) où leurs niveaux de compétences conditionnent moins la réalisation des projets que dans d'autres secteurs comme celui de la santé, où ils sont absents (dans l'échantillon observé). Les domaines d'action des VSI sont a contrario plus variés :

Dans l'échantillon observé le domaine de la santé arrive en premier devant l'éducation et le

Domaines d'intervention des VSI



secteur social. Au niveau national, les principaux domaines d'intervention des volontaires restent l'éducation, l'animation, la formation avec 21% des effectifs, le domaine « social, enfance, jeunesse » représentant 15% des effectifs et la « santé, nutrition » avec 10% des effectifs¹⁶.

On retrouve cette tendance dans l'échantillon de l'étude portée par

Si les VIEch agissent dans l'éducation/Animation, les champs d'action des VSI sont plus diversifiés.

La santé et l'éducation restent les deux secteurs les plus importants.

¹⁶ Source MAEE.



Cool'eurs du Monde sur les porteurs individuels de projets¹⁷ :

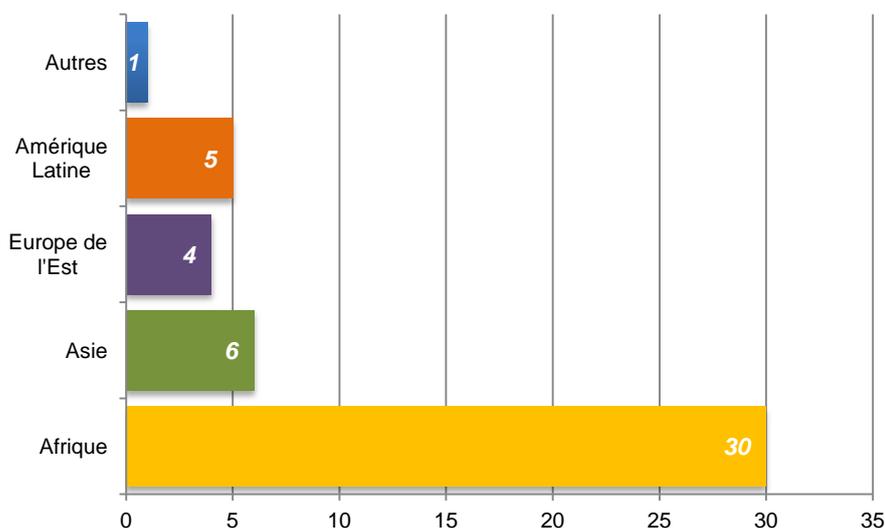
L'éducation et la santé sont une nouvelle fois les deux champs d'action prédominants dans l'échantillon observé ici.

b. Les zones d'intervention.

La répartition des pays d'accueil des volontaires aquitains présente des caractéristiques majeures telles que le lien très fort avec l'Afrique.

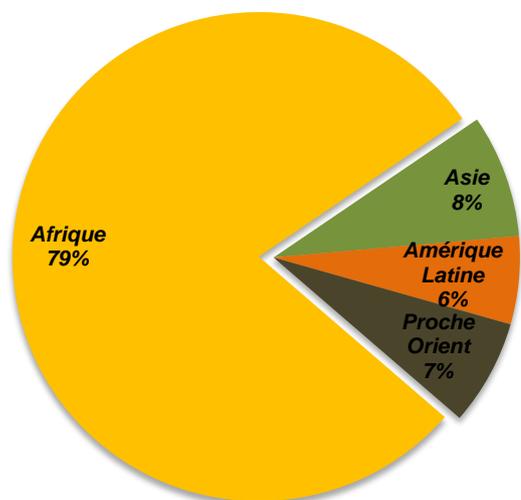
L'enquête sur les VSI au niveau national a montré que les volontaires internationaux sont présents dans 107 pays. L'Afrique reste le principal continent d'affectation des volontaires (51%) suivi par l'Asie (10%), l'Océan indien (10%) et l'Amérique du sud (7%). Les principaux pays d'affectation sont par ordre d'importance Madagascar, le Cambodge, le Sénégal, le Burkina Faso et le Tchad, ces pays représentant à eux seuls 27% du total des effectifs.

Pays d'accueil des volontaires



Conformément à la tendance nationale, les volontaires en Aquitaine effectuent leurs missions en Afrique pour la grande majorité (65 %), de manière secondaire en Asie (13 %) et en Amérique Latine (11 %). Il y a cependant des spécificités notoires : l'Afrique est plus largement représentée dû au lien historique de l'Aquitaine avec le continent mais également à la structuration économique actuelle portée notamment par la région bordelaise qui relie fortement la région avec l'Afrique francophone. 93 % des

Zones d'intervention des ASI d'Aquitaine.



missions des volontaires en Afrique se sont déroulés en Afrique Francophone et les 7 % restant en Afrique Anglophone (Sierra Leone et Soudan).

Conformément à d'autres observations faites par ailleurs, le Sénégal et la Mauritanie arrivent en premier dans les pays d'accueil des volontaires interrogés. L'Afrique représente également 80 % des zones de coopération des collectivités territoriales ayant un projet au Sud et 79 % des pays d'accueil pour les associations de solidarité internationale en Aquitaine.

Plus encore que les autres régions, l'Aquitaine est largement tournée vers l'Afrique, aussi bien au niveau des destinations des volontaires que des zones de coopération des collectivités comme des associations.

¹⁷ Etude réalisée par 6 étudiants de licence pro de Bordeaux 3.



3. Le parcours du volontaire : besoins et difficultés exprimés.

a. S'informer.

Il est intéressant de constater qu'aucun des volontaires interrogés ne s'est dirigé vers un centre d'information, quelque soit sa forme, pour obtenir des informations générales ou une orientation vers une structure d'envoi/d'accueil de volontaires.

Le réseau personnel, le bouche-à-oreille, est le principal circuit d'information autour du volontariat et ceux pour deux raisons : la

première concerne la visibilité des actions réalisées notamment dans le secteur associatif. Comme il a été souligné auparavant, les associations en Aquitaine sont de taille modeste et ne disposent que de peu de moyens de communication autour de leurs actions. Pour les candidats aux VIECh, l'information circule donc principalement au sein des réseaux sociaux des personnes animant l'association et lors de journées de restitution ou d'actions de sensibilisation lorsque celles-ci sont organisées. La deuxième raison tient au fait

qu'il n'existe pas d'endroit identifié en Aquitaine concentrant l'information au tour du volontariat sous ses différentes formes. Dans le cas d'offre de VSI, il faut souvent postuler directement auprès de l'organisme agréé lorsque celui-ci publie les offres en ligne. Ce type de démarche explique également le fort pourcentage de candidature spontanée.

Si l'information passe souvent par des réseaux informels, encore faut-il aller la chercher. Naturellement les candidats se tournent en premier lieu vers les associations pour 75 % d'entre eux, 29 % vers les universités et 11 % seulement vers les organismes de solidarité internationale reconnus sur le territoire Aquitain (Cool'eurs du Monde, RADSI, Cap Coopération). Les associations communiquent cependant peu autour du volontariat et les réseaux spécialisés dans la solidarité internationale disposent de peu d'informations, à l'exception notoire de Cool'eurs du Monde qui informe et accompagne les jeunes sur ces thématiques.

b. Se former.

La formation concerne l'enseignement des concepts et outils relatifs à l'exercice de la fonction de volontaire. Il peut s'agir de formation au départ et/ou au retour. Plus de la moitié des personnes interrogées ont ainsi déclaré ne pas avoir eu de formation spécifique relative à leur mission. Les autres ont reçu des formations via leurs cursus universitaires (Sciences po Bordeaux, l'IFAID, licence professionnelle d'ingénierie de projet de solidarité internationale) ou des formations au départ d'une semaine à dix jours dispensées directement par l'organisme d'envoi. Le bilan fait par les volontaires est nuancé : ainsi 53 % d'entre eux ont estimé que

Glanée au bouche à oreille, l'accès à l'information reste difficile.

La multiplicité des statuts rend opaque les parcours à suivre pour s'engager. Combiné à cela le manque de dispositif d'information grand public, il existe une véritable discrimination géographique et sociale dans l'accès à l'information

La moitié des personnes interrogées n'avaient pas reçu de formation spécifique lors de leurs missions.



cette formation a été utile dans leurs missions.

c. Etre accompagné.

L'accompagnement concerne le suivi et l'appui des démarches du volontaire. Il peut s'agir d'accompagnement dans l'orientation, de suivi dans sa mission sur place, de conseils sur les démarches administratives et financières etc. Sur 20 VSI, seul 10 % n'ont pas bénéficié d'accompagnement mais cela s'explique par des conditions particulières (renouvellement de poste etc).

La prise en charge matérielle fait partie de cet accompagnement. Ainsi, la grande majorité d'entre eux sont pris en charge via une indemnité (85%) et un hébergement (73%). Certains VIEch ont ainsi bénéficié de bourses de mobilité via les conseils généraux ou ont gagné des prix tels « qu'Envie d'agir », ou encore sont aidés financièrement par leurs associations dans l'achat de leurs billets et leurs frais de mission. Les VSI ont un statut particulier qui leur permet d'avoir une indemnité, une couverture sociale et une aide au retour.

S'il est obligatoire pour les volontaires sous statuts, l'accompagnement reste aléatoire pour les volontaires hors statuts (VIEch)

d. Identifier et valoriser les compétences acquises.

Le problème de la valorisation repose sur l'identification et la reconnaissance des compétences. 43 % des volontaires interrogés ont déclaré avoir eu des difficultés à valoriser leurs expériences de volontariat dans leurs parcours professionnels. Par ailleurs, dans 81 % des associations qui ont participé à l'enquête, la reconnaissance se fait de manière informelle avec un débriefing au retour. S'il apparaît difficile de valoriser dans une logique professionnelle l'expérience des VIEch (eux-mêmes n'ayant pas la professionnalisation comme motivation), l'expérience du VSI fait partie intégrante d'un parcours professionnel par le niveau de responsabilité qu'il exige. Si la valorisation reste une question complexe, il est possible de distinguer deux problématiques distinctes :

La valorisation de l'expérience de volontariat reste difficile dans la majorité des cas car bien souvent la logique du volontariat-outil ignore les démarches de valorisation au retour.

- * La capacité pour le volontaire à identifier des savoir-faire et des savoir-être comme des compétences mobilisables.
- * Une fois l'identification des compétences réalisée encore faut-il qu'elles soient reconnues et partagées. La sensibilisation des employeurs potentiels notamment à cette question du volontariat apparaît alors comme un préalable nécessaire à toutes formes de valorisation.
- * La question de la valorisation de l'expérience du volontaire repose donc sur l'adéquation entre un marché du travail encore relativement peu sensibilisé au volontariat et des volontaires qui doivent être accompagnés dans l'identification de leurs compétences.



Profil général des volontaires.

Une femme dans 2/3 des cas.
Diplômé(e) d'un Bac +5 pour la grande majorité.
Travaillant en Afrique pour plus de 60 % **d'entre eux**.
Encadrés par des associations ou d'ONG dans presque 90 % des cas.



VIEch

Moyenne d'âge 22 ans.
Animé par des raisons personnelles, la découverte etc.
Public étudiant fortement représenté.
Travaillant pour 80 % d'entre eux dans l'éducation.
Peu formés **avant le départ**.



VSI

Moyenne d'âge 30 ans.
Animés par des ambitions professionnelles.
Effectuant leur volontariat **juste** après leur cursus universitaire pour près de 60%.
Travaillant dans l'éducation, la santé ou le social.
Formés et accompagnés **pendant leur mission**.



C. Quelles sont les structures présentes en Aquitaine ?

Dans cette partie, il s'agit de présenter les différentes catégories de structures présentes en Aquitaine et de comprendre leurs interactions avec le parcours souvent complexe d'un volontaire. Ces organismes sont autant de marqueurs

1. Les structures d'information et d'orientation.

a. Les missions locales d'Aquitaine (MLA), des structures centrées sur le service civique.

Il existe 23 missions locales au niveau Aquitain réparties de la manière suivante :

- * Dordogne : 5.
- * Gironde : 10.
- * Landes : 1.
- * Lot-et-Garonne : 3.
- * Pyrénées Atlantiques : 4.

Les MLA réalisent des missions d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi, et proposent un encadrement personnalisé. Elles guident les jeunes dans l'élaboration d'un véritable parcours individualisé visant à l'insertion.

Concernant le volontariat, les MLA ont un dispositif d'information sur le Service Civique qui revêt 3 formes : des brochures d'informations, un accompagnement individuel des candidats au volontariat, et des partenariats noués avec des organismes agréés tels qu'Unis Cité. A titre d'exemple, dans les Landes les jeunes en service civique à Unis Cité ont été pour 90 % d'entre eux orientés par la mission locale. En Dordogne, les volontaires en service civique passent systématiquement par les missions locales pour le suivi de leur projet. Les MLA ont également un agrément propre pour accueillir des volontaires du service civique dans le cadre de leurs missions.

Les MLA mettent également à disposition des informations sur le SVE et orientent les candidats vers les structures agréées qui se chargent de l'information autour de ce type de volontariat.

Il n'existe pas de dispositif d'information en soi concernant le VSI ou le service civique à l'international. Cependant, dans le cadre de l'accompagnement individualisé, les conseillers peuvent informer et orienter les jeunes sur ces dispositifs¹⁸.

Les MLA en quelques chiffres

25 400 jeunes accueillis pour la première fois par les 23 missions locales d'Aquitaine en 2009, dans plus de 300 points d'accueil de proximité.

58 000 jeunes accompagnés par le réseau

185 000 entretiens individuels réalisés pour aider les jeunes à accéder à un emploi ou une formation, résoudre un problème de logement, de mobilité ou de santé.

Source : www.missionslocales-aquitaine.org

¹⁸ Il n'existe pas de statistiques en fonction du type de demandes formulées.



b. Les centres d'information jeunesse : relais d'information et orientation des candidats au

volontariat.

Dans les cinq départements de notre région, le **Réseau Information Jeunesse**, actuellement composé de **111** structures, se développe autour du Centre Régional d'Information Jeunesse (**CRIJ**), des Bureaux d'Information Jeunesse (**BIJ ; 35**) et Points d'Information Jeunesse (**PIJ ; 75**), services labellisés par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Au niveau régional, les PIJ sont répartis de la manière suivante :

- * Dordogne : 10.
- * Gironde : 33.
- * Landes : 10.
- * Lot-et-Garonne : 7.
- * Pyrénées Atlantiques : 15.

Le CRIJ et les PIJ sont les premiers réseaux d'information jeunesse. Les dispositifs d'information restent très centrés sur le service civique et le SVE.

Le CRIJ et les PIJ ont pour vocation **la production, la diffusion et l'animation de l'information des jeunes**. Ils accueillent le public, mettent à sa disposition des informations et des services pratiques, élaborent la documentation régionale, produisent et diffusent divers outils d'information régionaux. L'information concerne les domaines suivants : enseignement, formation professionnelle et métiers, emploi, éducation permanente, société et vie pratique, loisirs, vacances, **Europe, Etranger**, sports.

Le CRIJ et les PIJ informent sur le Service Civique, le SVE et les stages à l'étranger. Concernant les informations sur le Volontariat, le CRIJ édite tous les ans **une brochure** sur le volontariat international qui est diffusée aux abonnés, au réseau Information jeunesse et au public : elle **présente les différents dispositifs de volontariat à l'étranger**. Concernant le SVE, l'information est publiée dans la brochure "Destination Europe". Le CRIJ et les PIJ **orientent également les jeunes dans la préparation de leurs projets à l'international et leurs recherches de financement.**

c. Les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) : le volontariat, grand absent des centres d'information pour les lycéens.

Au niveau régional, les CIO sont répartis de la manière suivante :

- * Dordogne : 5.
- * Gironde : 10.
- * Landes : 4.
- * Lot-et-Garonne : 3.
- * Pyrénées Atlantiques : 5.

Les CIO ont pour principal objectif d'effectuer le lien entre l'enseignement secondaire et le supérieur. Ils informent les lycéens sur les orientations possibles, fournissent de la documentation mais ne disposent d'aucun dispositif d'information spécifique au volontariat. Parmi l'ensemble des CIO sollicités, seuls 3 ont répondu pour



faire part de leur **absence de documentation et d'information autour des différentes formes de volontariat**. Par ailleurs, ceci explique les nombreuses interventions des organismes agréés SVE dans les lycées comme il a pu être constaté précédemment.

d. Le réseau RITIMO : une information à géométrie variable selon les relais.

Il existe 5 relais [RITIMO](#) en Aquitaine qui sont répartis de la façon suivante :

- * En Gironde : IFAID, Artisans du Monde, Cool'eurs du Monde.
- * Dans les Landes : Militinérèves.
- * Dans les Pyrénées Atlantiques : Ekilibre.

Il existe deux types de statut pour les centres RITIMO ; l'adhérent relais, et les membres RITIMO. Le premier a la fonction qu'indique son titre (Militinérèves, Ekilibre, Artisan du Monde), le deuxième participe au niveau national à l'élaboration des différents outils du réseau (Cool'eurs du Monde et IFAID).

Les centres RITIMO fournissent essentiellement de la documentation et des outils méthodologiques pour les projets de solidarité internationale. Ils ne disposent pas d'informations spécifiques sur le volontariat mais répondent aux sollicitations sur le sujet (exemple : Cool'eurs du Monde réponds régulièrement à des demandes autour du volontariat). Plus généralement, il semble que **l'information autour du volontariat dépend plus de la spécificité des relais** ou des membres du réseau : il sera plus aisé de trouver des informations sur le volontariat à l'IFAID dont la demande d'agrément VSI est en cours, qu'à Artisans du Monde Bordeaux qui a un profil différent.

Les centres RITIMO, spécialistes des outils documentaires sur la solidarité internationale, n'ont pas vocation à informer sur le volontariat. Le partenariat signé avec France Volontaires devrait permettre de développer cette mission d'information.

e. Les collectifs régionaux : des réseaux spécialisés qui ne disposent pas de dispositifs particuliers d'information autour du volontariat.

Le RADSI, le Réseau Aquitain pour le Développement et la Solidarité Internationale, a dans ses missions le relais d'information au sein de son réseau. Ainsi 20 activités ont menées en 2010: projet à destination des lycées, animation de réseau pays, relais de campagnes d'éducation au développement au niveau national tel que la SSI, l'accueil de l'Université d'été du CRID (projet sur 2 ans, 95 structures présentes). Le RADSI dispose également de 2 antennes départementales dans les Pyrénées Atlantiques et en Dordogne avec des activités également sur les autres départements. De plus, METISITEM, site d'information et d'orientation animé par le RADSI, recense de manière la plus exhaustive possible les structures de formations, financement etc, sur l'Aquitaine. Cependant, **le RADSI ne dispose pas de dispositif propre d'information autour du volontariat même s'il répond parfois à des sollicitations** sur le sujet.

L'étude de ces différents réseaux montre qu'il existe des circuits d'information sur l'ensemble territoire Aquitain présents de manière inégale selon les départements. Si le SVE et le service civique sont relayés par certains de ces réseaux, **l'information sur les VIES, et sur le volontariat en général, restent relativement faible.**

Au sein des structures régionales spécialisées sur la thématique de la solidarité internationale, il n'existe pas un volet d'information sur le volontariat même si ces structures répondent à des sollicitations ponctuelles.



2. Les structures de formation et d'accompagnement.

Dans cette partie il ne s'agit que des formations et accompagnements dispensés par des organismes extérieurs au projet. **Les formations au sein même des structures d'envoi, obligatoire pour les volontariats sous statuts les VSI ou les SVE**, comprennent souvent :

- * **Un volet général** (informations sur l'association, sensibilisation interculturelle, préparation à la vie de groupe, au management d'équipe, gestion du stress, etc...),
- * **Un volet sur le pays** (culture, situation géopolitique et sanitaire, risques particuliers, ...),
- * **Un volet plus professionnel et technique** lié au poste que va occuper le volontaire dans le cadre de sa mission.

a. Les formations en coopération internationale de l'enseignement supérieur.

Il existe 3 principales filières de formation qui mènent aux métiers de la coopération internationale :

- * **Sciences Po Bordeaux** qui propose plusieurs masters dont notamment le Master de coopération internationale et développement.
- * **L'Université Bordeaux III** qui propose une licence professionnelle d'ingénierie de projet de solidarité internationale.
- * **L'IUT Bordeaux III** qui propose un DUT Gestion du Développement et de l'Action Humanitaire.

Ces trois formations sur les métiers de la coopération, du développement et de l'humanitaire sont des filières généralistes qui ne doivent pas faire oublier que nombre de volontaires, notamment parmi les VSI, ont des formations techniques acquises à travers de parcours d'ingénierie civile, agricole et autres. **Ainsi, si les VSI sont généralement fortement diplômés, ce n'est pas spécifiquement dans des métiers propres à la solidarité internationale qu'ils se sont formés.** Il ne faut donc pas négliger ces filières techniques pour suivre les parcours souvent complexes des volontaires.

b. L'IFAID, la formation professionnelle.

IFAID Aquitaine est investi dans le domaine de la **formation professionnelle** tournée vers le développement en France et hors-frontières. IFAID propose ainsi une formation de **Coordonnateurs de Projet de Solidarité Internationale et Locale (COPSIL)**. Chaque année, c'est environ 35 personnes qui passent par cette formation. Plusieurs personnes issues de cette formation se tournent vers un volontariat de type VSI pour développer leur expérience.

c. Cool'eurs du Monde et l'accompagnement des jeunes.

Une des principales missions de l'association Cool'eurs du Monde est la formation et l'accompagnement de projets de jeunes et de solidarité internationale (représentant 60 % de l'activité de l'association). Ainsi,



l'association accompagne aussi bien les jeunes à titre individuel dans leurs parcours, que les projets collectifs montés par des jeunes. Ainsi en 2010, **une centaine de jeunes ont été pris en charge dans le cadre d'un accompagnement.**

- * 10 jeunes ont bénéficié d'un encadrement sur les projets propres à Cool'eurs du Monde.
- * 80 jeunes ont bénéficié d'un suivi/accompagnement de leurs projets.
- * 10 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé.

Ces accompagnements prennent la forme de **préparation au départ**, et d'appui au retour de la mission. Sur la question du retour, Cool'eurs du Monde s'engage ainsi sur 3 types d'action : 1 à 2 jours de débriefing avec le volontaire, la participation à des journées de restitution (45^e parallèle, journée jeunesse et solidarité internationale) et la participation à des événements sur l'éducation au développement dans les lycées etc. Une 4^e piste de réflexion est engagée sur la réalisation de fiche de compétence avec mise en relation avec le pôle emploi.

Par ailleurs, l'étude évoquée plus haut menée par des étudiants de la Licence professionnelle pour Cool'eurs du Monde, a pour finalité de créer des outils d'accompagnement individuel à partir des besoins exprimés par les porteurs de projet enquêtés.

Aujourd'hui, fort de 13 ans d'expérience, **Cool'eurs du Monde est sans nul doute l'organisme d'accompagnement des jeunes et de leurs projets, le plus connu et reconnu en région Aquitaine.**

d. Cap Coopération et l'accompagnement des porteurs de projets aquitains.

Cap Coopération propose, en partenariat avec l'IFAID et le RADSI, un cycle d'accompagnement de projet dans le cadre de l'appel à projet du Conseil régional d'Aquitaine. Ce cycle d'accompagnement se décline en 3 séances de préparation et d'un suivi individualisé.

- * **Séance 1** : Du diagnostic à l'évaluation : les outils de collecte des données.
- * **Séance 2** : Identification des besoins et des objectifs : la logique du projet.
- * **Séance 3** : Elaboration d'un budget prévisionnel : la budgétisation.

Ces séances permettent d'aider à la construction de projets mieux réfléchis portés bien souvent par des acteurs associatifs. C'est dans ces mêmes associations que se retrouvent nombre de VIEch. **Le cycle d'accompagnement de projet participe donc indirectement de l'accompagnement des volontaires** par le développement qualitatif des projets proposées.

e. Pays et Quartiers d'Aquitaine et l'accompagnement de projets européens.

PQA est un bon exemple d'organisme accompagnant des projets à l'international, dans le cadre européen. PQA a animé en 2010 un cycle de formation-action sur la conduite de projet de territoire à dimension européenne. Ce cycle avait pour objectif de construire des réponses collectives aux questions auxquelles les acteurs sont

Cool'eurs du Monde est aujourd'hui le seul organisme de solidarité internationale qui réalise à la fois de l'information et de l'accompagnement sur le volontariat à destination du public jeune.



confrontés lors de la conception de ce type de projets. Ce cycle de formation a permis de créer un « kit de survie du porteur de projet de coopération territoriale européenne ». Ce kit n'est pas en lien direct avec des projets de solidarité internationale mais il représente un outil intéressant qui pourrait sûrement être étendu à des porteurs de projets de coopération avec les pays du sud.

f. Etudiant et Développement (E&D) et Animafac : des réseaux nationaux qui se déplacent en région.

Etudiants et développement est un réseau de 800 associations étudiantes de solidarité internationale, dont 170 sont membres, présentes dans une quarantaine de villes universitaires. E&D organise régulièrement des sessions **d'appui au montage de projets de solidarité internationale** des associations étudiantes. Des sessions thématiques ont lieu souvent à Paris, mais également en région. E&D et Animafac ont proposé par exemple, 3 parcours de formation pour les jeunes porteurs de projets les plus expérimentés (Éducation, Santé, Construction), les 2 et 3 avril 2010 à Paris. E&D s'est également déplacé également à Bordeaux le 19 mars dans le cadre d'un Commission d'Appui aux Projets (CAP) Afrique Subsaharienne qui permet aux porteurs de projets de présenter leurs actions face à un jury blanc. **Cette dynamique entre le national et le local, permet aux acteurs étudiants, qui -il faut le rappeler- constituent la majorité des VIEch et le vivier des VSI, d'être informés et accompagnés dans leurs démarches.**

Animafac, réseau d'associations étudiantes, dispense également des formations qui portent sur les grandes thématiques liés à la vie associative. Ainsi Animafac organise dans chaque région entre fin mars et avril 2010 une formation intitulée : "Bénévolat et compétences" - Comment valoriser son parcours associatif ? (le 29 avril 2010 à Bordeaux). Animafac dispose également de relais locaux (généralement deux personnes) qui aident les associations dans leurs démarches.

Les réseaux nationaux accompagnent les projets jeunes via des sessions de formation qui sont réalisées en région. Ces formations sont des moments d'échanges qui permettent de mieux comprendre les attentes et les besoins du public jeunes.

Cette délocalisation des formations et les échanges qui en découlent, permettent d'avoir une vision nationale sur ces thématiques. **Ces réseaux sont ainsi souvent « en avance » sur les besoins et attentes du public jeune, car ils puisent leurs ressources dans l'observation et la mutualisation des différentes pratiques régionales.** Une vision d'ensemble qui est souvent renforcée par l'importance des moyens déployés en termes financiers et humains.

3. Le volontariat entre engagement désintéressé et recherche de financement.

a. Des financements propres à chaque statut.

* SVE :



La participation au SVE est gratuite pour le volontaire. Le SVE n'est pas rémunéré, mais le volontaire perçoit une indemnité mensuelle dont **le montant varie selon le pays** où est effectuée l'activité SVE¹⁹ de 150 € pour le Royaume Uni à une soixantaine d'euro pour les pays des Balkans.

* Service Civique :

L'Etat prend en charge :

- * **une indemnité mensuelle** (non imposable) de 440 euros net par mois, payée par l'Etat ;
- * **une participation de l'organisme d'accueil** équivalent à 100 euros, en plus de l'indemnité versée par l'Etat, pouvant être versée en nature (contribution aux frais de nourriture, à l'hébergement ou aux transports) .
- * **une prise en charge par l'Etat de la couverture maladie**, maternité et des cotisations retraite pour l'équivalent de 387 euros par mois.

La structure d'accueil prend en charge environ 100€ qui sont versés en nature ou en espèces et correspondant aux frais de transports ou de nourriture.

* VSI :

Le principe énoncé par la loi de février 2005 pose les conditions suivantes : « *Une indemnité est versée au volontaire. Elle lui permet d'accomplir sa mission dans des conditions de vie décentes. Cette indemnité n'a pas le caractère d'un salaire ou d'une rémunération. Elle n'est soumise, en France, ni à l'impôt sur le revenu, ni aux cotisations et contributions sociales* ».

- * Le MAEE prend en charge, la couverture sociale, les sessions des formations au départ, l'ingénierie pour assurer le suivi et le retour du volontaire.
- * La structure d'accueil ou qui porte le volontaire prend en charge : l'indemnité du volontaire, logement, transport, matériel, vaccins.

* VIEch :

Le plus souvent effectué sous forme de bénévolat, le VIEch ne perçoit pas d'indemnité pour sa contribution au projet. En revanche, dans le cadre d'associations il n'est pas rare que celles-ci prennent en charge une partie des frais de transport et/ou des frais de logement sur place. Les jeunes qui partent dans le cadre de programmes définis tels que les VVSI et les JSI voient leurs projets subventionnés par l'Etat mais aussi et surtout par les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat.

Le volontariat, quelque soit le statut, reste un engagement désintéressé même s'il peut y avoir une indemnité financière qui est généralement calculée sur le coût de la vie. Ce désintéressement financier confirme une nouvelle fois le primat de l'expérience comme motivation de l'engagement.

¹⁹ Voir [le document](#) publié par le MAEE.



Les programmes JSI et VVSI :

En 2010, dans le cadre du programme JSI, 4 projets ont été menés :

- * EEDF, projet au Sénégal avec 12 jeunes.
- * Cool'eurs du Monde, projet au Maroc avec 10 jeunes.
- * ADAIAQ, projet au Sénégal avec 8 jeunes.
- * Deka Ewé, projet au Togo avec 5 jeunes.

En 2010, dans le cadre des programmes VVSI, 3 projets ont été menés :

- * Mamboko na Mamboko, projet en Centrafrique avec 7 jeunes.
- * Association Frédéric Sévène, projet au Sénégal avec 6 jeunes.
- * Etablissement Saint Joseph, projet au Maroc avec 10 jeunes.

Au niveau national, ce sont 678 jeunes qui sont partis dans le cadre de programme VVSI et 703 dans le cadre JSI. L'Aquitaine représente ainsi 3,5 % des JSI et 5,1 % des VVSI par rapport au niveau national. Si l'Aquitaine est dans la moyenne nationale sur ces dispositifs, **le nombre de volontaires envoyés dans le cadre des VVSI et JSI reste relativement faible** en comparaison avec les départs de VIEch dans le cadre associatif.

b. Les financements indirects : les soutiens aux projets jeunes.

- * **Les collectivités territoriales, bailleurs de fonds** : les projets de solidarité internationale sont souvent des outils qui permettent la mobilisation de différents acteurs du territoire. Cette animation territoriale fait l'objet de dispositifs de financement mis en place par les collectivités. Ainsi le Conseil régional d'Aquitaine réalise un appel à projet chaque année (budget : 400 000€) à destination de tous les acteurs aquitains engagés sur des projets de solidarité internationale. Le Conseil général de Dordogne fait la même chose pour les acteurs associatifs de son territoire (budget : 200 000 €) : une vingtaine d'associations sont ainsi subventionnées de 500 à 4 000 €. La mairie de Bordeaux a également mis en place un appel à projet méditerranée sur ces quatre zones de coopération dans la dite région avec une attribution de 2 500 € maximum par projet associatif.

Chaque attribution de subvention fait l'objet de conditions précises comme la restitution sur le territoire au retour, la rédaction d'un rapport moral et financier etc. Certaines collectivités conditionnent même l'attribution des subventions à des critères géographiques comme l'alignement sur leurs propres zones de coopération (pays, régions, villes). C'est le cas de la Mairie de Bordeaux, le Conseil général de Dordogne étant en cours de réflexion sur le sujet.

Bien entendu, il ne s'agit pas là de sources de financement directes de volontaires. Cependant, ces exemples permettent de mieux comprendre les flux financiers qui existent entre les collectivités et les associations de leurs territoires (dans la majorité

Pour les volontaires hors statuts, il n'existe pas de financement direct. Il s'agit plus d'un financement par projet, auquel participent souvent les collectivités territoriales. Ces financements indirects favorisent l'engagement des jeunes.

La Région Aquitaine encourage également la mobilité internationale par des aides financières en fonction des statuts.



des cas) et ainsi de mieux connaître l'importance des projets, les besoins et les synergies possibles autour du volontariat.

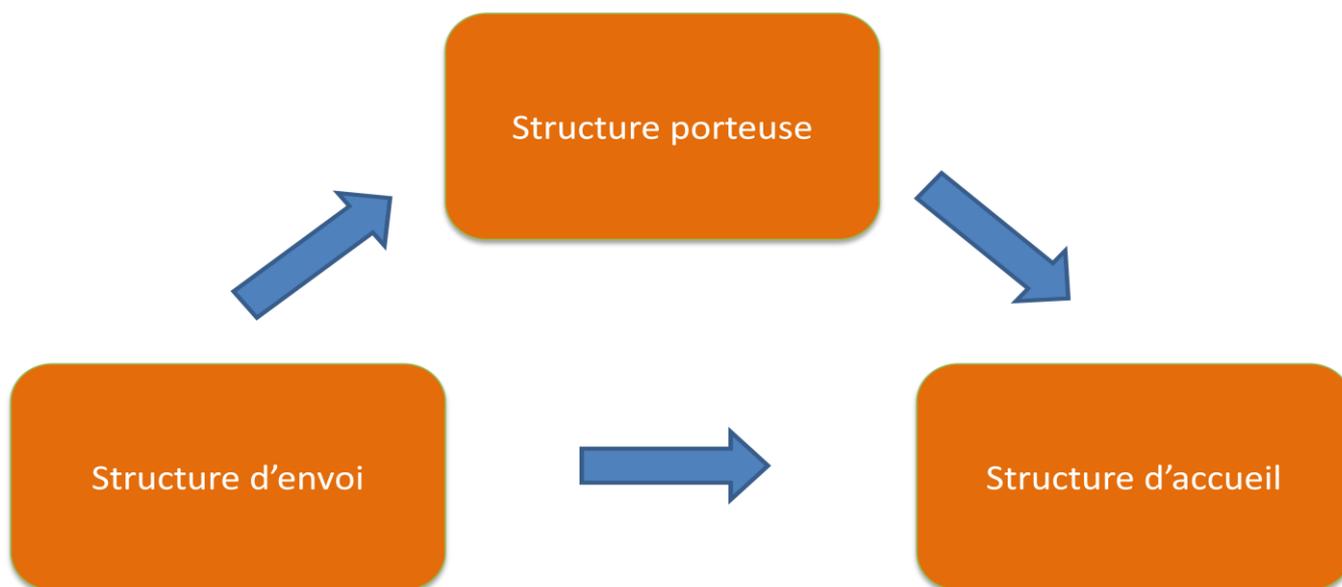
* **Les autres dispositifs de financement** : Il existe deux types de dispositifs pour le public jeune. Les subventions aux associations et celles qui concernent les porteurs de projets. A titre d'exemple, le CROUS (dispositif Cultur'action) et les FSDIE²⁰ sont les partenaires financiers les plus connus des associations étudiantes notamment. Ils financent les projets à hauteur de quelques milliers d'euro.

Concernant les projets portés par des jeunes on peut également citer le dispositif Envie d'agir (dspositifs « projets jeunes », « défis jeunes ») géré par la les services déconcentrés du Ministère de la Jeunesse. En 2010 en Gironde, 14,4 % des « projets jeunes » ont été des projets de citoyenneté et de solidarité (dont une partie seulement à l'international).

La Région Aquitaine propose également différents appuis financiers aux personnes désirant partir à l'étranger en fonction des statuts (lycéens, étudiants, salariés, stagiaires). Les aides sont délivrées sous formes de bourses (Aquimob), d'allocation ou de subvention.

4. Les structures d'envoi et d'accueil,

Dans le cas d'organismes agréés pour des catégories de volontariat particulier, il y a trois types de mission : **l'envoi, le portage et l'accueil**. Certains organismes cumulent les trois ou ne disposent au contraire que d'un type d'agrément. Le « portage » permet de prendre en charge les démarches administratives pour une structure tierce qui accueille le volontaire. Ce type de pratique est couramment utilisé et permet à l'organisme d'accueil, qui n'est pas toujours en capacité logistique et technique de s'occuper de ces questions administratives, de se concentrer sur l'encadrement de la mission du volontaire accueilli.



²⁰ FSDIE : Fond de solidarité et développement pour les initiatives étudiantes.



a. *Le SVE : une importante expérience d'accueil sur le territoire Aquitain.*

Il existe **6 organismes** agréés pour l'envoi de SVE sur la région Aquitaine :

- * Abc Blanquefort
- * Concordia
- * les francas
- * le centre de loisirs des Sureaux
- * les chemins de l'Europe
- * Europe XXL.

Les 6 organismes agréés pour l'envoi de SVE sont également des organismes qui réalisent des portages pour un certain nombre d'organisme d'accueil. Il existe ainsi 16 organismes agréés pour l'accueil de SVE en Aquitaine (voir encadré)

Les agréments pour l'accueil ou l'envoi de SVE sont à demander auprès de la DRJSCS. Ces organismes disposent généralement d'un dispositif d'information propre qui se caractérise par des sessions d'informations hebdomadaires ou mensuelles au sein de la structure où dans des établissements qui le souhaitent (lycées, universités etc). Ils sont très sollicités sur l'envoi mais également sur l'accueil de volontaires étrangers avec une demande qui dépasse leurs capacités (cf tableau p X).

Par leur dispositif d'accueil de volontaires étrangers européens mais également venant d'autres pays, les organismes agréés SVE présentent sans nul doute l'expérience la plus aboutie sur ces questions de réciprocité.

b. *Le service civique : Unis Cité, principal acteur régional.*

Selon la DRJSCS, en 2010, 45 structures accueillait au niveau régional des services civiques (dont 35 associations, 4 collectivités territoriales, 3 établissements publics etc) pour 118 missions.

L'agrément du service civique peut être demandé à la fois à la DRDJCS ou à l'Agence Nationale du Service Civique pour les structures ayant une envergure nationale. Ici encore, il existe un système de portage qui permet à des structures de faire porter leurs volontaires par des organismes spécialisés. Au niveau régional, l'acteur principal reste Unis cité : au 31 décembre, sur 264 jeunes engagés dans une mission de service civique, 150 étaient portés par **Unis Cité** soit près de 57 % des volontaires du service civique en région. Parmi les autres structures du même type on peut également citer **la ligue de l'enseignement** et **l'AFEV** qui sont également d'importants pourvoyeurs de volontaires.

Portage de SVE

Concordia qui coordonne pour GEM Cadillac et communauté de communes de l'entre deux mers, les francas, les Sureaux à Marmande, l'Abc Blanquefort, Université Pau, Mairie d'Ustarritz, Maison de santé Bagatelle à talence, Fondation John BOST à Bergerac, Jardin de l'enfance à Jurançon, Foyer du Château à Marmande, Mairie de Marmande, Emmaus Tarnos, Pistes solidaires à Pau (en cours), Maison de l'Europe d'Agen, Compagnons bâtisseurs, Centre social et culturel du vertillacois.

Unis Cité est le principal organisme porteur de service civique en Aquitaine et le seul connu à ce jour s'étant engagé dans une réflexion sur l'ouverture à l'international.



c. Le VSI : l'absence de structure régionale.

Sur les 24 organismes agréés au niveau national, uniquement 7 d'entre eux ont des relais régionaux. Il s'agit notamment : Médecins Sans Frontières, Médecin du Monde, ATD, Délégation CC, Action Contre la Faim, Union Nationale des Maisons Familiales Rurales (via les MFR) et EMDH. Cependant, d'après l'enquête menée ces relais régionaux n'ont pas pour vocation d'accueillir les candidats au VSI, ni de promouvoir le dispositif. **Il n'existe donc aucun organisme agréé VSI qui ait une dimension régionale.**

Il n'en reste pas moins que **certains organismes aquitains font appel à des VSI** sur leurs projets. C'est l'exemple du **Conseil Régional d'Aquitaine** concernant ces projets à Madagascar. Le **Conseil Général de Gironde** réfléchit à la possibilité d'un VSI pour son projet en Turquie. Par ailleurs, dans l'échantillon d'associations interrogées, **6 d'entre elles ont déclaré avoir eu recours en 2010 à un VSI** dans leurs projets. Ces volontaires étaient jusqu'à présent portés par des organismes nationaux, parmi les 24 agréés, et bien souvent par France Volontaires.

d. Les VIEch : les associations principales structures d'envoi.

* Humaquitaine, le principal dispositif d'envoi de JAMO en Aquitaine²¹ :

Humaquitaine est un dispositif du conseil régional d'Aquitaine qui a pour objectif de compléter les missions « [d'Aquitaine Cap Mobilité](#) » en aidant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ayant moins d'opportunité (JAMO) à travers une expérience à l'étranger. Cette expérience qui se faisait dans le cadre européen a été élargie aux pays du Sud.

Humaquitaine a expérimenté ainsi, un volet appelé « humanitaire » **en direction d'une centaine de jeunes ayant le moins d'opportunité (JAMO)**, de niveau BEP/CAP et sans qualification. **En relation avec les CFA et les missions locales**, Humaquitaine propose de faire partir des jeunes dans des pays francophones sur des durées de 3 à 4 semaines. Il s'agit d'une démarche pédagogique et non par projet : l'objectif premier reste l'éducation des jeunes et non le projet en soi, qui offre simplement les conditions de la réalisation de cet objectif éducatif.

Il existe peu de dispositif d'envoi de VIEch en Aquitaine. Humaquitaine, dispositif de la région fait exception en s'intéressant au public des JAMO.

Il n'existe pas de statistiques disponibles pour l'instant sur ce dispositif mais l'objectif affiché d'accompagner **8 à 10 groupes de jeunes par an. Il s'agit d'équipe de maximum 8 jeunes avec 2 encadrants pédagogiques.**

Humaquitaine s'appuie sur la plate forme Cap Mobilité pour l'ingénierie de montage de projets et le repérage des partenaires potentiels dans les pays d'accueil à l'étranger. Le dispositif Humaquitaine propose ainsi des financements pour aider aux départs de ces jeunes : 1 080 € de déplacement assortis d'une bourse de 380 €/mois pour l'hébergement. Les employeurs perçoivent une prime d'absence pour leur apprenti de 40 €/jours. Pour l'opérateur, les frais d'ingénierie sont pris en charge à hauteur de 3 000 € et les frais d'accompagnement plafonnés à 1 000 € par projet.

²¹ JAMO : Jeunes ayant moins d'opportunités.



* Les associations de solidarité internationale, principales pourvoyeurs de VIEch :

Plus de 500 associations sont répertoriées dans la base de données de Cap Coopération qui semble être la plus à jour par rapport à celle donnée par le Conseil Régional d'Aquitaine ou le réseau RITIMO. Selon les estimations réalisées à partir de l'échantillon de 81 associations enquêtées, il semblerait que ce soit plus de 2000 personnes qui partent dans un cadre dit « informel » assimilable par la nature et la durée à des VIEch.

Ces associations rencontrent un franc succès pour plusieurs raisons. Elles se créent en défaut d'une offre suffisante de volontariat sur le territoire et canalisent donc l'envie d'engagement du public jeune en particulier. Elles permettent de répondre à la demande de volontariat plus rapidement et simplement que les autres circuits qui présentent des lourdeurs techniques et administratives. Les projets sont souvent portés et animés par les bénévoles tout au long de l'année. Cette possibilité d'appropriation du projet séduit ainsi nombre de jeunes qui souhaitent réaliser un engagement volontaire et solidaire à l'international.

Chaque année ce sont plus de 2 000 jeunes qui partent dans le cadre d'associations.

Les associations de solidarité en Aquitaine sont ainsi le grand pourvoyeur de VIEch au niveau régional.

D. Le volontariat : ouverture des champs d'investigation et de la réflexion.

Dans cette partie, il s'agit de présenter les acteurs qui sont engagés dans d'autres volontariats et/ou sur des projets à l'international, mais qui ne relèvent pas nécessairement d'une logique de solidarité. En effet, le SVE interroge la notion de solidarité par le cadre géographique où il se déploie et les stagiaires par la logique de formation qui préside à leurs mobilités. Le service civique mérite qu'on y prête attention par le potentiel que représente le volet international progressivement mis en place. Enfin, le Volontariat d'Echanges et de Compétences, brièvement présenté ici, pourra faire l'objet d'une prolongation de l'étude.

1. Le SVE, un dispositif de volontariat avancé.

Même s'il n'a pas trait à la solidarité internationale de part son cadre géographique européen, le service volontaire européen est un dispositif de mobilité à l'international qui est aujourd'hui le plus avancé sur les questions de réciprocité notamment concernant l'accueil de volontaire sur le territoire Aquitain. Cet état d'avancement de la réflexion, des pratiques et de l'expérience fait tout l'intérêt de cette courte réflexion sur le SVE dans cette étude. Le SVE est un dispositif ouvert à tous les européens ; il est mis en œuvre en France dans le cadre du PEJA²² piloté en région par la DRJSCS.

²² Programme Européen Jeunesse en Action.



Le SVE concerne principalement les pays européens même si des dérogations sont possibles à l'envoi et à l'accueil pour des pays hors d'Europe. En Aquitaine, grâce aux chiffres fournis par les différents organismes d'envoi et d'accueil, pour l'année 2010 **on compte 36 SVE accueillis et 35 SVE envoyés. Parmi eux, 6 SVE « monde » (hors espace communautaire) ont été accueillis et 2 envoyés. Les SVE « monde » sont tous les SVE qui viennent ou partent hors d'Europe, généralement dans les zones incluses dans la politique de voisinage (Europe de l'Est et pourtour méditerranéen).**

Si l'on considère le nombre de structure d'envoi et d'accueil (au nombre de 6), on s'aperçoit que le nombre de volontaires envoyés ou accueillis par année est relativement faible en comparaison avec les chiffres du service civique par exemple.

Les conditions exigées pour le SVE.

- Etre âgé de 18 à 30 ans (extension possible aux 16-17 ans pour les jeunes avec moins d'opportunités)
Etre légalement résident dans un des pays participant au programme ou dans l'un des pays partenaires voisins.
- Le SVE doit être effectué hors du pays de résidence.
Aucune formation, expérience, diplôme ou connaissance linguistique ne sont requis.
- Le volontaire est tenu de participer à un cycle de formation SVE. Ce cycle comprend une formation préalable au départ (linguistique, interculturelle, etc.), une formation à l'arrivée dans le pays d'accueil, une réunion à mi-parcours et une évaluation finale.
- La participation au SVE est gratuite pour le volontaire. Le SVE n'est pas rémunéré, mais le volontaire perçoit une indemnité mensuelle variable selon le pays.



Tableau récapitulatif des acteurs et pratiques des organismes d'envoi et d'accueil de SVE en Aquitaine

		Nombre de SVE accueillis	Nombre de SVE envoyés	SVE « monde »	SVE « groupe »	Dispositifs d'informations	Demande pour l'accueil	Demande pour l'envoi
Gironde	<i>Concordia</i>	8	6	1 accueillie	2 turcs accueillis sur une courte période	Accueil et réunions d'information mensuelle. Participation à des événements.	300	Arrive à satisfaire la demande.
	<i>ABC Blanquefort</i>	1	2	1 accueilli	0	Réunions d'informations collectives : 20 réunions annuelles, 150 jeunes informés Accompagnement: 30 jeunes/an. Informations et événements en direction des acteurs associatifs, établissements scolaires du secondaire et tout public : 3/an.	200	30
Dordogne	<i>Les francas</i>	0 (1 dossier en cours)	3 en 2010 16 depuis 2000	0	0	Entretiens personnels, permanences délocalisées d'information et d'accompagnement dans les missions locales, les BIJ/CIJ, les lycées, les réunions d'informations au siège de l'association, médias, témoignages, manifestation ...	35	30
Lot-et-Garonne	<i>Centre de loisirs des Sureauux</i>	14	3	5 accueilli	0	Une quinzaine d'évènements par an (sous des formats et avec des publics différents) dans le 47 + 33. Permanence d'accueil.	Plusieurs demandes par jour	50-100 / an
Landes (et 64)	<i>Les chemins de l'Europe</i>	5	10	0	Accueil d'une dizaine de jeunes pendant un mois (Emaüs, Tarnos)	Permanence à Mont de marsan et Bayonne. Participation à des forums et sensibilisation dans les lycées.	500 / an (dont 300 turcs)	
Pyrénées Atlantiques	<i>Europe XXL</i>	0	14	0	0	Permanence d'accueil.	Plus d'une centaine par an.	3-4 demandes/ semaine



Concordia, organisme d'envoi et d'accueil de SVE en Gironde, explique ainsi que l'un des principes centraux de fonctionnement est **d'accompagner individuellement** la démarche d'engagement du volontaire (quelque soit son statut) en prise avec une **dimension sociale importante**. Cet **accompagnement prime sur la logique quantitative** et préside également à la volonté d'établir un lien permanent de **réciprocité entre l'individu et le collectif**, entre le volontaire et l'environnement dans lequel il s'inscrit.

Par ailleurs le SVE, par la dimension de réciprocité qui est engagée, est certainement le dispositif le plus abouti sur la question de l'accueil de volontaire étranger en Aquitaine dans la réflexion comme dans sa mise en œuvre. Un échange de pratiques avec les organismes porteurs d'autres dispositifs de volontariat sur cette thématique de l'accueil est une perspective positive à envisager.

2. Le volet « international » du service civique, quelles ambitions ?

a. Le succès du service civique en France : l'exemple d'Unis Cité en Aquitaine.

Le volontariat en France a pris un véritable essor à partir de 2005, suite entre autres aux événements dits des « émeutes de banlieues » et la prise de conscience du monde politique de la nécessité de développer un dispositif à destination des jeunes qui leur permettent de s'engager dans des actions d'utilité sociale. En 2007 était mis en place un service civil pour les jeunes de 18 à 25 ans. Le 10 mars 2010, le service civil est remplacé par le Service Civique qui reprend les missions du service civil avec des compétences élargies.

Ainsi, au 31 décembre 2010, il y avait 264 jeunes en service civique en Aquitaine sur un total de 10 000 jeunes en service civique en France. 156 d'entre eux étaient des volontaires portés par Unis Cité (soit 59 % de l'effectif total) répartis de la manière suivante :

- * Bordeaux : 90 jeunes.
- * Sud Gironde : 12 jeunes.
- * Pau : 32 jeunes.
- * Mont de Marsan : 12 jeunes.

Avec 60 % des effectifs de jeunes aquitains en service civique, Unis Cité est le principal opérateur de volontariat en région.

Si, au départ, l'attention était portée à la recherche de projets, d'associations susceptibles d'accueillir des volontaires, avec la reconnaissance grandissante d'Unis Cité sur le plan national et local, la tendance s'inverse et l'objectif est aujourd'hui de pouvoir **répondre en termes de volontaires à l'offre de projets** associatifs ou portés par des collectivités territoriales. L'idée est aujourd'hui avancée de créer une deuxième promotion pour répondre à ces besoins et de faire un recrutement sur toute l'année.

La fonction première d'Unis Cité est d'être **une structure d'intermédiation** entre le volontaire et la structure d'accueil. **Le recrutement** se fait essentiellement **sur la motivation** du candidat (pas sur le niveau scolaire ou le



niveau de ressources). Dans l'idée d'un brassage des jeunes, la composition attendue de l'équipe s'articule autour d'1/3 de non diplômé, 1/3 tiers de Bac+0 et 1/3 ayant fait des études supérieures²³. **Les volontaires ne choisissent pas les projets** sur lesquels ils travaillent, et sont amenés à travailler sur deux projets différents pendant l'année. Le responsable d'équipe veille à leurs présences et leurs investissements en étroite collaboration avec la structure d'accueil.

Le volontariat est clairement un **accélérateur de maturité** et un moyen d'acquérir des compétences. Unis Cité met l'accent sur des outils d'identification des compétences acquises et peut mettre en place des modules spécifiques d'apprentissage complémentaires (avec l'IRTS par exemple). **10 % de leur emploi du temps est ainsi consacré à l'accompagnement vers leurs projets** d'avenir, la sensibilisation citoyenne etc. Ce temps doit permettre de faciliter l'insertion professionnelle sans pour autant qu'il y ait d'obligations de résultats. L'objectif est de donner les **outils et le temps de la réflexion sur cette insertion professionnelle**.

Cet **accompagnement vers l'insertion professionnelle est une priorité** d'Unis Cité qui s'engage chaque année sur une réflexion et un développement qualitatif de ce secteur d'activité, allant au-delà des objectifs fixés par le service civique. En tant qu'opérateur de volontariat, la logique est au volontariat comme objectif (et non comme outils) ce qui portent l'attention sur la formation. Le service civique à l'international reprend cette logique d'accompagnement du volontaire à l'entrée comme à la sortie, ce qui fait toute sa spécificité par rapport à d'autres volontariats comme le VSI par exemple.

La logique de volontariat comme objectif permet de porter l'attention sur l'accompagnement du projet professionnel du volontaire à travers son expérience de volontariat : une différence notable avec les autres dispositifs.

b. Le service civique à l'international (SCI), objectifs et réalités.

Depuis le début de l'année 2011, il est désormais possible d'envoyer des volontaires du service civique à l'international, via le dispositif « d'engagement de service civique ». Juridiquement, l'agrément du service civique se fait sur des missions. Pour ouvrir le service civique à l'international, il suffit d'un avenant au contrat du volontaire qui doit être demandé par la structure porteuse à l'agence du service civique.

S'il est techniquement possible, ce dispositif à l'international pose un certain nombre de **problématiques**. La première concerne **la demande autour du SCI**. En effet, les objectifs qui sont fixés par le gouvernement permettraient d'avoir 75 000 jeunes en service civique d'ici à 2014 contre 10 000 aujourd'hui. La question reste posée de la part de ces jeunes qui s'engageront dans le volet international. Du retour d'expériences des responsables d'Unis Cité, lorsque des réunions facultatives sont organisées pour exposer ces dispositifs à l'international, on constate que le taux de participation des volontaires est très important. De l'aveu général, a n'en pas douter la demande sera forte autour de ce dispositif SCI. De cette

Les objectifs fixés par le gouvernement devraient se traduire en Aquitaine par environ 2 000 jeunes en service civique en Aquitaine. La question reste posée de l'identification des projets Sud qui accueilleront la partie internationale de ce service civique.

²³ Chaque année on compte 10 % d'exclusions ou de démissions.



problématique qui se noue autour de la demande découle la question concernant **l'identification des projets « sud »** sur lesquels les volontaires peuvent partir. En effet, à ce jour les projets sud restent difficiles à identifier pour des structures comme Unis Cité qui ont une expérience centrée sur les territoires locaux. C'est pourquoi de nombreux partenariats se mettent en local et au niveau national, pour échanger informations et pratiques. Le plus significatif est sans nul doute le partenariat signé entre France Volontaires et l'Agence du Service Civique qui illustre bien la nécessité de s'ouvrir aux acteurs expérimentés sur ces questions de volontariat international pour construire qualitativement le SCI, au-delà des objectifs quantitatifs fixés.

3. Les Volontariats d'Echanges et de Compétences (VEC) en Aquitaine, une étude à approfondir.

Le public ciblé par l'étude n'étant les VEC, mais les volontariats à l'international chez les jeunes, les recherches sur cette dimension du volontariat mériteraient d'être approfondies.

Le volontariat d'échange et de compétences regroupe plus particulièrement les personnes en activité ou à la retraite qui s'impliquent sur des missions de solidarité internationale à travers les congés de solidarité ou le bénévolat auprès d'associations spécifiques de retraités. Les VEC regroupe ainsi trois types de missions :

- ✱ **Mécénat de compétence** : Une entreprise propose à ses salariés de mettre à disposition, sur la base du volontariat, leur savoir-faire professionnel, pour une mission de solidarité internationale, pendant leurs heures de travail (cf. loi du 01/08/2003).
- ✱ **Congé de solidarité** : Ce type de volontariat est proche du mécénat de compétence. La différence, notable, est que les volontaires mettent à disposition leurs compétences, souvent avec le soutien financier de leur employeur, en dehors de leurs heures de travail, pendant leurs congés payés.
- ✱ **Missions de seniors bénévoles** : Il s'agit de missions confiées à des personnes retraitées. Le plus souvent, celles-ci mettent en œuvre leurs compétences professionnelles. L'exemple le plus courant est celui des professeurs à la retraite, qui partent pour des missions d'enseignement au Sud.

En Aquitaine, on compte **4 organismes d'envoi de VEC : GREF, Agir ABCD, ECTI et EGEE qui sont relativement bien implantés sur le territoire Aquitain**. Moins concentrés autour de Bordeaux où dans le département de la Gironde, on les retrouve sur l'ensemble du

L'exemple d'ECTI

ECTI est le seul organisme qui a été rencontré dans le cadre de l'étude et qui permet d'avoir un premier aperçu des dynamiques du volontariat chez les seniors.

ECTI compte aujourd'hui près de 3000 compétences différentes au sein d'un large réseau d'experts qui pour l'essentiel ont eu des carrières dans le monde de l'entreprise. ECTI réalise des missions d'appui et de conseil auprès d'entreprises, de collectivités territoriales et d'associations. En 2010, ce sont près de **2000 missions qui ont été réalisées dont près de 400 à l'étranger**. Le nombre de ces missions à l'étranger tend à baisser d'année en année, avec près de la moitié du total des missions dans les années 90 pour atteindre moins d'un quart aujourd'hui. Ces missions d'appui, conseil à la création et/ou consolidation d'entreprise n'entre pas nécessairement dans une logique de solidarité et reste dans une logique de marché.

Par exemple, une commission d'éthique est présente au sein d'ECTI pour examiner que les projets ne relèvent pas du transfert de compétences qui puissent nuire aux intérêts économiques français dans une logique concurrentielle.



territoire Aquitain. A titre d'exemple, Agir ABCD compte 6 délégations en Gironde, 3 en Pyrénées Atlantiques, 3 en Dordogne, 3 dans les Landes et 4 dans le Lot-et-Garonne.

4. La mobilité dans le cadre universitaire : une logique de formation.

a. Le PRES, acteur de la mobilité à l'international.

Bien qu'il soit difficile de déterminer si les mobilités étudiantes relèvent de l'engagement volontaire et solidaire à l'international, les liens avec les VIES existent, qu'ils soient direct ou indirects : formations spécifiques sur le développement ou la solidarité internationale, années de césure pour un engagement volontaire ou bénévole, engagement dans des projets de solidarité internationale via une association étudiante, etc. Pour ces raisons, il convient de s'intéresser aux mobilités étudiantes en Aquitaine. Aujourd'hui, il y a près de 100 000 étudiants et 8 000 étudiants étrangers en Aquitaine dont 1500 à 2000 Erasmus seulement. Ainsi contrairement à ce qu'on pourrait penser, les étudiants étrangers européens (dans le cadre des programmes Erasmus) ne sont pas majoritaires dans la population.

Le PRES, le pôle de recherche et de l'enseignement supérieur, a ainsi mis en place un certain nombre de **dispositifs pour aider les étudiants étrangers** et plus largement les personnes étrangères travaillant sur le domaine universitaire. Le PRES dispose d'un « centre de mobilité » qui a pour mission d'accueillir les enseignant-chercheurs, de les aider pour les démarches administratives (sécurité social, logement etc) et surtout sur la question des visas. Cela représente 300 personnes accueillies et aidées chaque année. Le PRES dispose ainsi d'une cellule « carte de séjour » qui accompagne près de 4 000 étudiants chaque année. Le PRES met également en place le dispositif Aquimob pour aider à l'envoi d'étudiants dans le cadre Erasmus ou de stages obligatoires. Il s'agit d'un financement qui est attribué à 80 % sur critères sociaux et à 20 % sur des critères spécifiques : la destination, l'excellence etc.

En interrogeant des personnes responsables au PRES, il a pu être dégagé deux caractéristiques essentielles dans la dynamique de mobilité à l'international des étudiants : la première est que l'on constate une internationalisation de plus en plus importante dans les parcours de formation. La deuxième est que l'observatoire universitaire a pu constater que **la mobilité d'un étudiant n'influe pas sur son employabilité mais plutôt sur son type d'emploi.**

De nombreux dispositifs existent pour accueillir ou envoyer des étudiants et enseignants. La multiplicité des dispositifs d'aide conduit à une internationalisation croissante des parcours de formation.



EFFECTIFS : CADRAGE

source : MEN-Atlas régional

AQUITAINE

- 99 820 étudiants
- 4.4% des effectifs nationaux
- Une augmentation de 5 521 (5.9%) entre 1999-2000 et 2003-2004

Site d'Agen :

- 2 316 étudiants
- 2% des effectifs aquitains
- Une augmentation de 515 (28.6%) entre 1999-2000 et 2003-2004
- 9.3% des gains régionaux

Site de Bayonne :

- 4 205 étudiants
- 4% des effectifs aquitains
- Une augmentation de 479 (12.9%) entre 1999-2000 et 2003-2004
- 8.7% des gains régionaux

Site de Bordeaux :

- 74 215 étudiants
- 74% des effectifs aquitains
- Une augmentation de 4 427 (6.3%) entre 1999-2000 et 2003-2004
- 80.2% des gains régionaux

Sites landais :

- 1 555 étudiants
- 2% des effectifs aquitains
- Une augmentation de 386 (33%) entre 1999-2000 et 2003-2004
- 7% des gains régionaux



Site de Pau :

- 12 872 étudiants
- 13% des effectifs aquitains
- Une diminution de 454 (-3.4%) entre 1999-2000 et 2003-2004

Site de Périgueux :

- 2 062 étudiants
- 2% des effectifs aquitains
- Une augmentation de 135 (7%) entre 1999-2000 et 2003-2004
- 2.4% des gains régionaux

Autres sites :

- 2 595 étudiants
- 2.6% des effectifs aquitains
- Une augmentation de 33 (1.3%) entre 1999-2000 et 2003-2004
- 0.6% des gains régionaux

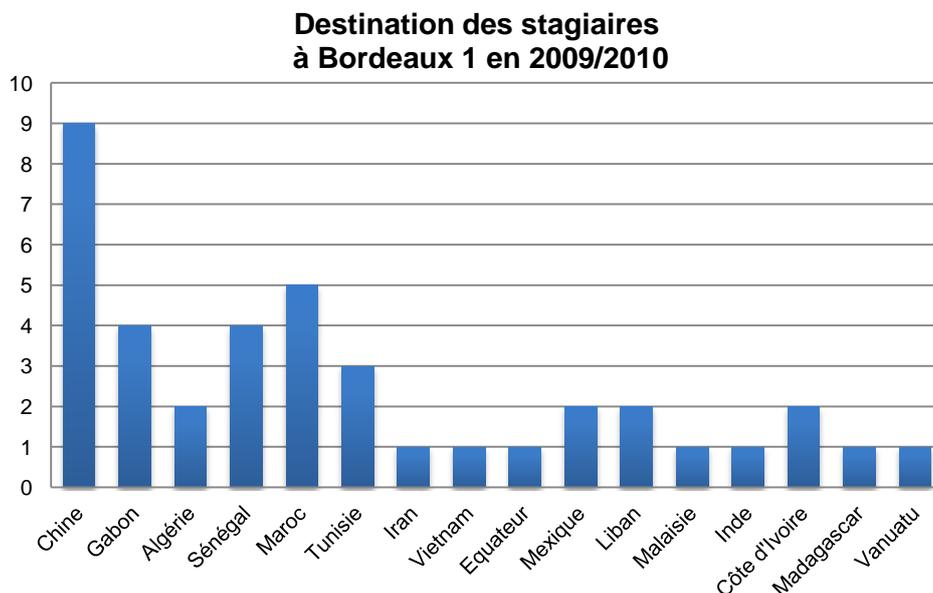
Source www.aquitaine.fr (document)



b. Une préférence pour les pays en développement.

Dans le cadre de l'étude, les bureaux des stages des 4 universités ont été contactés. Seules des données concernant l'Université des sciences et des technologies de Bordeaux I ont pu être récupérées. Sur les 207 étudiants partis en stage à l'étranger en 2009/2010, 40 sont partis dans des pays du Sud (soit 19,3 %).

Comme on peut le constater, la Chine occupe une place importante dans les destinations choisies par les stagiaires avec 22,5 %. La Chine est en effet un pays en plein développement qui offre de nombreuses opportunités pour les métiers de l'ingénierie civile notamment. L'Afrique est également très présente avec plus de 50 % des pays d'accueil.



c. Accompagnement et suivi des stagiaires ; l'exemple de la DRAAF.

La population cible de cette étude n'étant pas les stagiaires, il est difficile de savoir quels sont les méthodes d'accompagnement et de suivi des étudiants. Cependant, l'entretien mené auprès de la DRAAF permet à travers un exemple de mieux comprendre les mécanismes qui concourent aux choix des pays, aux logiques d'intervention, aux méthodes d'encadrement et de suivi des stagiaires.

Au sein de la DGER²⁴, le bureau des relations européennes et de la coopération internationale a en charge la politique internationale des établissements et s'appuie sur deux types de réseaux : le réseau géographique et le réseau thématique.

- * Le réseau thématique comprend des chargés de mission européens qui ont des fonctions de veille et d'échange sur 3 / 4 pays européens. Ils aident au montage de projet et constituent des appuis techniques (programmes EPLV, Erasmus, Léonardo etc.). Il y a ainsi un chargé de mission sur la coopération internationale au sein de la DRAAF.
- * Le réseau géographique est constitué par des enseignants déchargés quelques heures pour des missions de veille et d'appui aux établissements (contact, placement/suivi de stagiaire). Ces chargés géographiques rencontrent les partenaires/structures d'accueil des stagiaires pour s'assurer que celles-ci correspondent aux attentes de formations dans le cadre d'un stage.

Les projets sont choisis et encadrés par la DRAAF et les équipes pédagogiques. La logique est à la formation et non à la solidarité même si certains stages peuvent recouper ces deux logiques.

Le choix des destinations et l'ingénierie du montage de projet se fait donc grâce à des chargés de missions au sein de la DRAAF qui permettent de venir en appui aux responsables d'établissements et aux équipes pédagogiques.

²⁴ Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère en charge de l'Agriculture.



Dans le cadre européen, **la formation au départ** se fait au travers des programmes européens. Sur le reste du monde, la DRAAF s'appuie sur le réseau du Réseaux d'éducation au développement (utilisation outils, weekend de préparation au départ) financé par le Ministère de l'Agriculture et animé par des enseignants spécialisés.

Il faut souligner la logique qui préside à l'envoi de stagiaires à l'étranger. En effet, **le départ se fait dans une perspective de formation et non de solidarité ou humanitaire. La logique est à la formation et peut recouper des actions de solidarité mais pas nécessairement.**

Conclusion de la deuxième partie

*A la lumière des premiers constats réalisés dans cette étude, il est possible de dessiner les dynamiques de l'engagement des jeunes aquitains dans la solidarité internationale. Fortement diplômés, ces jeunes se tournent vers le volontariat comme **une expérience qui nourrit un parcours personnel et/ou professionnel**. Le volontariat sort de la simple logique altruiste, et bien que toujours désintéressé, trouve un intérêt de plus en plus fort dans l'échange avec la société d'accueil : un « apprendre autrement » qui séduit de plus en plus de jeunes. Cette **forte demande** est absorbée principalement par un **secteur associatif dynamique mais présentant des besoins tout aussi importants de structuration** en terme d'information, d'accompagnement et de valorisation.*

*Aujourd'hui, il existe ainsi des **volontaires aquitains de solidarité internationale** composés majoritairement par des VIEch et bientôt par des jeunes en service civique à l'international. Poussé par une demande toujours croissante, le vrai défi réside dans l'accompagnement de ces différentes formes d'engagements qui représentent un véritable potentiel pour la dynamique globale du territoire Aquitain. S'il existe des volontaires aquitains, qu'en est-il d'un volontariat Aquitain ?*



III. Vers une plateforme Aquitaine du volontariat.

L'objectif de cette partie de l'étude est d'ouvrir la réflexion sur la création d'une plateforme à partir des forces, des faiblesses et des besoins exprimés au cours de l'enquête. Il s'agit là de pistes de réflexion qui seront plus largement explorées lors de la mise en place d'une plateforme Aquitaine des volontariats.

A. Informer, communiquer, sensibiliser : entreprendre des stratégies raisonnées.

Face à la multiplication des dispositifs de volontariat, mieux informer les jeunes aquitains apparaît comme une évidence. Il s'agit donc ici d'appréhender les faiblesses et les besoins en Aquitaine sur cette question, et de comprendre l'intérêt d'une mission d'information.

1. La recherche d'information ; du bouche à oreille à l'information grand public.

a. L'étude, capitalisation et socialisation autour de la question du volontariat en Aquitaine.

La multiplication des dispositifs et l'arrivée du Service Civique à l'international, qui mettra en place une offre de volontariat très importante, suppose **d'améliorer la visibilité des différents dispositifs** existants. Pour rappel, l'objectif du **service civique** en 2011 est de 15 000 jeunes engagés, **75 000 dans les années qui viennent** ; soit pour la région Aquitaine quelques milliers de jeunes qui pourront être, pour partie, candidats au SCI. De plus, la perspective d'agrément de l'IFAID pour l'envoi de VSI permettrait d'avoir une offre d'une vingtaine de VSI par an en région Aquitaine.

Une première **mission d'information** et de clarification autour des différents dispositifs de volontariat est aujourd'hui **rendue possible grâce à la capitalisation réalisée au travers de cette étude** qui a permis non seulement de mieux connaître le territoire Aquitain mais également d'identifier les complémentarités possibles entre les acteurs. L'enquête, par son travail de recherche et d'interpellation des acteurs, a permis de **faire circuler l'information** autour du volontariat. En socialisant la question d'une plateforme Aquitaine des volontariats, les acteurs se tournent aujourd'hui vers **cette plateforme** pour en faire **le lieu de rencontre privilégié d'échanges, de réflexion et d'information autour du volontariat.**

Face à la multiplication des dispositifs, une information claire est aujourd'hui souhaitée par les acteurs.



b. La pression de la demande ou l'interrogation sur la nécessité d'informer.

Plus de **60 % des volontaires** interrogés lors de l'enquête ont déclaré avoir eu des **informations sur le volontariat via le bouche-à-oreille**. On a pu le constater également, les différents réseaux d'informations présents sur le territoire aquitain disposent de relativement peu d'informations sur le volontariat, hormis pour le service civique qui semble mieux documenté. Le circuit de renseignement par le bouche-à-oreille est en soi **discriminant dans l'accès à l'information de dispositifs qui se veulent grand public**. A en juger par le niveau social, le niveau d'étude et l'origine géographique des volontaires, une communication grand public permettrait certainement de **réduire les asymétries d'informations** qui existent par exemple, entre un milieu étudiant bien informé et des jeunes adultes ayant moins d'opportunité, ou encore entre le réseau girondin dense et structuré, et la région landaise moins dynamique.

Pour autant, de l'aveu même des structures, les **jeunes candidats au volontariat finissent par trouver l'offre** même si le parcours pour accéder à l'information peut paraître difficile. A regarder de plus près l'offre et la demande, on peut même affirmer que les candidats aux volontariats sont nombreux : France Volontaires a pu répondre à seulement **4 % des demandes de VSI** en 2010, les Francas en Dordogne arrivent à envoyer **10 % des candidats aux SVE**, alors que les chiffres **dépassent les 70 % dans le secteur associatif** pour les VIEch.

La pression de la demande pousse à la réflexion sur l'intérêt d'une communication grand public. La mission d'information autour du volontariat porte plus sur les structures potentielles d'envoi, afin de les mettre en capacité d'évaluer les coûts/avantages d'un volontaire pour leurs projets.

Les craintes exprimées par de nombreux acteurs portent ainsi sur cette idée d'une **communication grand public** autour du volontariat. En effet, l'augmentation quantitative du volontariat, est un trompe-l'œil au regard de l'offre réel de volontariat. En effet, celle-ci est grandement dépendante du nombre de projets identifiés et viables pour accueillir un volontaire, quelque soit le statut. Il ne s'agit pas de communiquer sur le volontariat, mais bien d'informer le réseau sur l'offre réelle et ses potentialités auprès des acteurs aquitains de solidarité internationale.

2. La sensibilisation des acteurs de la SI au volontariat : volontariat mode d'emploi !

a. La méconnaissance des dispositifs existants.

La principale difficulté exprimée vis-à-vis de la question du volontariat dans cette étude relève de la **méconnaissance des différents dispositifs**. De nombreux entretiens ont commencé par une longue introduction sur le volontariat sous ses différentes formes et les enjeux en prise avec cette forme d'engagement particulier qui suscite admiration autant qu'incompréhension ou crainte parfois. Les collectivités territoriales ont souvent exprimé **leurs méconnaissances des statuts mais plus encore des modalités administratives** liées à chacun des statuts :

« L'utilisation de volontaires internationaux pourrait être une perspective pour la collectivité. Un "mode d'emploi" détaillé permettant de lever toutes les contraintes administratives faciliterait la décision politique. »

Laurent Viguié, Directeur des Relations Internationales de la Mairie de Bordeaux



Les collectivités territoriales montrent des **difficultés à identifier les opérateurs du volontariat, ou ont des approximations sur les statuts, les modalités ou le travail** que peuvent réaliser les volontaires. Ainsi la Mairie de Pessac voit plus l'intérêt d'envoi de délégation pour la gestion de leur projet (naissant) au Burkina Faso que de volontaires qui sont envisagés que dans une phase plus mature du projet. Pour autant l'envoi d'un volontaire pourrait certainement permettre un diagnostic sur ces projets naissants qui servirait de socle technique à la décision politique.

b. La crainte des acteurs.

De nombreuses craintes vis-à-vis du volontariat sont apparues lors de l'étude. En effet, la multiplication des dispositifs, les effets d'annonces, notamment autour du service civique, et la sollicitation même induite par cette étude, ont pu faire craindre à de nombreux acteurs que l'objectif chiffré ne l'emporte sur la logique qualitative dont tous se réclament concernant leurs projets. Il y a ainsi plusieurs types de réticences observées ou exprimées :

La méconnaissance des dispositifs conduit à des représentations erronées autour du volontariat qui découragent les acteurs.

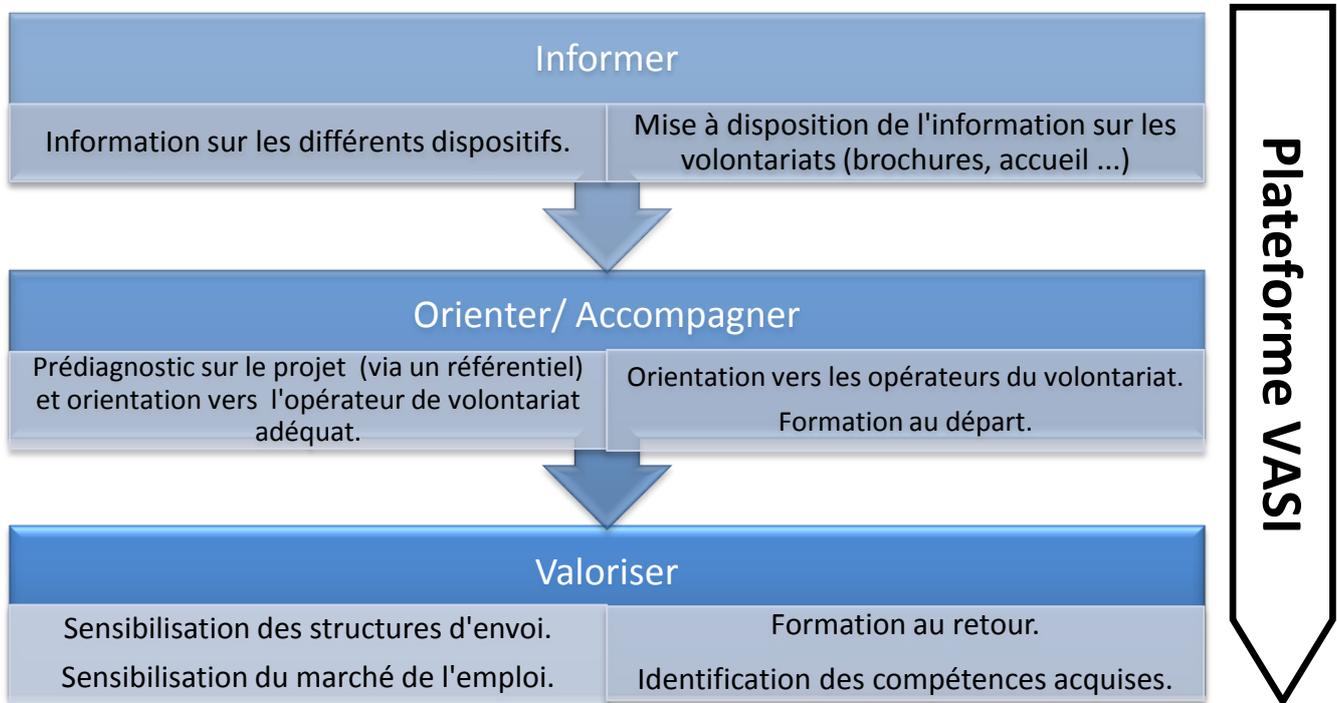
- * Pour **les associations de taille modeste**, l'arrivée d'un volontaire est perçue comme un élément pouvant **bouleverser l'équilibre interne**. En effet, la sociologie des organisations montrent que dans une structure gérée par des bénévoles, l'arrivée d'un permanent salarié ou volontaire, modifie les hiérarchies et l'impact sur les projets. En effet, même si la qualité des projets pourrait s'en trouver améliorée, le **travail du volontaire peut induire une forme de désappropriation des projets**. La perception de ce risque est un mécanisme tout aussi freinateur que la méconnaissance des modalités administratives liées au volontariat.
- * Pour **les collectivités territoriales**, l'interrogation porte plus sur le rapport coût/avantage de l'intervention d'un volontaire sur leurs projets. Jusqu'ici, nombre de projets ont été gérés par l'envoi de délégations et une relation « documentaire » tout au long de l'année. Engager des moyens humains sur place pose les questions des contraintes administratives et de la responsabilité et occulte la réflexion sur les bénéfices.

Un des **enjeux majeurs de l'information autour du volontariat est donc de concourir à l'appropriation des différents dispositifs** par les acteurs pour qu'ils soient en capacité par la suite d'identifier leurs besoins en termes de volontariat.

3. Orientation des acteurs.

Un des outils d'information les plus adéquats pour faciliter les démarches serait de pouvoir tracer un parcours de l'engagement dans le volontariat à la fois pour le volontaire et pour la structure qui souhaite envoyer un volontaire sur ces projets. On pourrait ainsi tracer les contours suivant :





L'enjeu de ce processus en trois étapes serait d'améliorer la qualité des projets par la mise en place d'une démarche qualité. Ce processus permet également d'assurer une certaine traçabilité des projets et des volontaires aquitains. **La plateforme VASI serait ainsi à la fois centre de ressources, d'animation du réseau et d'observatoire sur le volontariat en Aquitaine.**



B. La structuration d'un réseau aquitain de solidarité internationale.

L'accompagnement est certainement l'enjeu principal d'une plateforme Aquitaine des volontariats de solidarité. Il s'agit de montrer ici l'intérêt de renforcer l'accompagnement des volontaires et des structures potentielles d'envoi, pour assurer une démarche qualitative autour de l'engagement des jeunes.

1. Créer un référentiel : baliser les projets.

a. De la difficulté à encadrer les volontaires et à structurer les projets.

Plus d'un tiers des personnes interrogées qui sont parties en 2010 sur un projet à l'international n'avait pas reçu de formations spécifiques. La pression de la demande de volontariat et l'insuffisance de l'offre multiplient les départs « informels » et les risques qui lui sont liés. **74 % des candidats voulant s'engager sur des projets à l'international se tournent en premier lieu vers des associations**, plus à même de répondre à leurs demandes. Cependant si les associations sont la porte d'entrée privilégiée de l'engagement à l'international, **elles ne sont pas toujours en capacité d'encadrer cet engagement. L'accompagnement doit donc se faire au niveau du candidat au volontariat mais également au niveau des structures susceptibles de porter ces volontaires.**

Les associations sont le premier lieu d'engagement des volontaires. Pourtant, elles ne sont pas toujours capables d'encadrer cet engagement.

Par ailleurs, pour des raisons techniques et financières, peu de structures sont en capacité de porter un volontaire de type VSI ou SCI, ce qui ne préjuge pas de l'utilité que pourrait représenter ces derniers dans les projets portés par ces structures. L'objectif serait donc de créer un référentiel qui permettrait d'identifier les projets viables à l'envoi de volontaire et aider à leur structuration.

La démarche d'accompagnement pourrait aboutir à une labellisation par projet (selon un cahier des charges établi) qui aurait pour avantage d'assurer à la fois une meilleure visibilité et une meilleure qualité des projets « aquitains » et des volontaires qui les animent.

b. Méthode : capitaliser les référentiels des autres structures et dispositifs.

Si l'on veut pouvoir mettre en place un référentiel qui permette d'identifier les structures qui pourraient faire appel à des volontaires et les orienter vers les opérateurs, il faut poser un certain nombre d'indicateurs qui permettent de mesurer quantitativement (volume financier, taille du projet, etc.) et qualitativement (pertinence d'un lien continu entre le Nord et le Sud, etc.) ces projets.

Pour aider à l'établissement d'un référentiel, il faut pouvoir réunir **les cadres généraux déjà utilisés par les organismes d'envoi de volontaires**. La mutualisation et le partage d'expériences devraient permettre de développer un référentiel pour identifier les projets susceptibles d'accueillir des volontaires aquitains.

Le référentiel pourrait ainsi prendre la forme d'un document à remplir, comme un appel à projet, qui puisse permettre d'avoir des marqueurs de la viabilité des projets et amorcer la réflexion sur la mise en place d'un volontaire sur un projet.



c. L'accompagnement dans l'identification des projets.

L'accompagnement des structures dans l'écriture d'un référentiel est une étape essentielle si l'on veut pouvoir identifier des projets éligibles à l'envoi de volontaires et aider à leur structuration. La mise en place d'un référentiel présente cependant un certain nombre de difficultés qui faut pouvoir lever :

- * Le préalable nécessaire à toute forme de démarche vers un référentiel est que la structure demandeuse soit **sensibilisée et informée sur le volontariat**. En effet, aucune association ou collectivité ne fera la démarche de compléter un document référentiel si elle ne perçoit pas au préalable les bénéfices du volontariat pour les projets. Il faut donc que les porteurs de projets se soient appropriés la question du volontariat avant de rentrer dans une démarche de demandeur.
- * A la manière des appels à projet, qui nécessitent souvent un appui-conseil extérieur, il faut que la structure soit **accompagnée dans l'écriture du référentiel**. Il ne suffit pas d'avoir une relation documentaire, de type fiche d'information avec des indicateurs quantitatifs (budget, durée, etc.) pour préjuger de l'utilité d'un volontaire sur un projet.
- * Enfin, il faut éviter les déperditions d'énergie dues à des jugements approximatifs sur les projets. La question d'un ou de plusieurs volontaires sur un projet doit être une **réflexion construite avec l'opérateur de volontariat** qui dispose, au-delà du référentiel, des outils méthodologiques pour construire la dimension volontariat dans le projet.

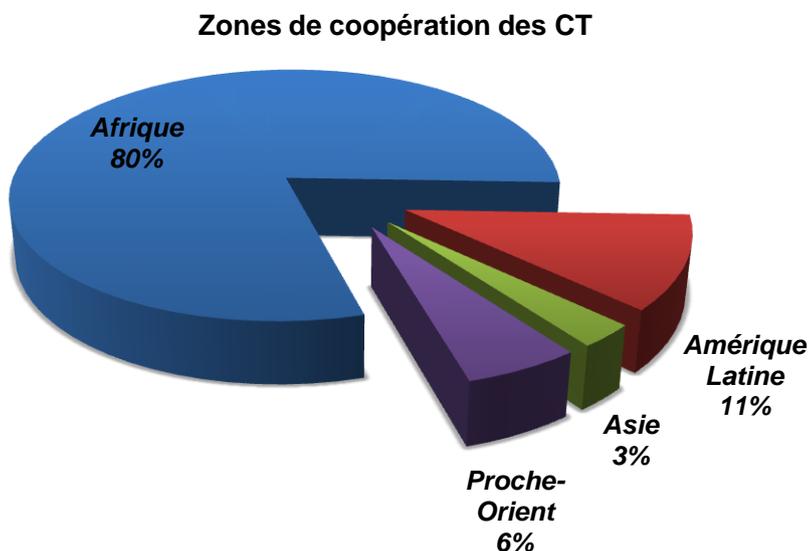
La structuration des projets d'envoi passe par une sensibilisation sur la question du volontariat, un accompagnement dans le processus d'identification des besoins de volontariat et un rapprochement avec les opérateurs d'envoi agréés.

Si la mise en place d'un référentiel apparaît comme un outil important dans l'identification de projets aquitains de solidarité internationale, il ne saurait exclure d'autres réflexions sur cette structuration du réseau aquitain.

2. Créer la synergie : la question de la mutualisation.

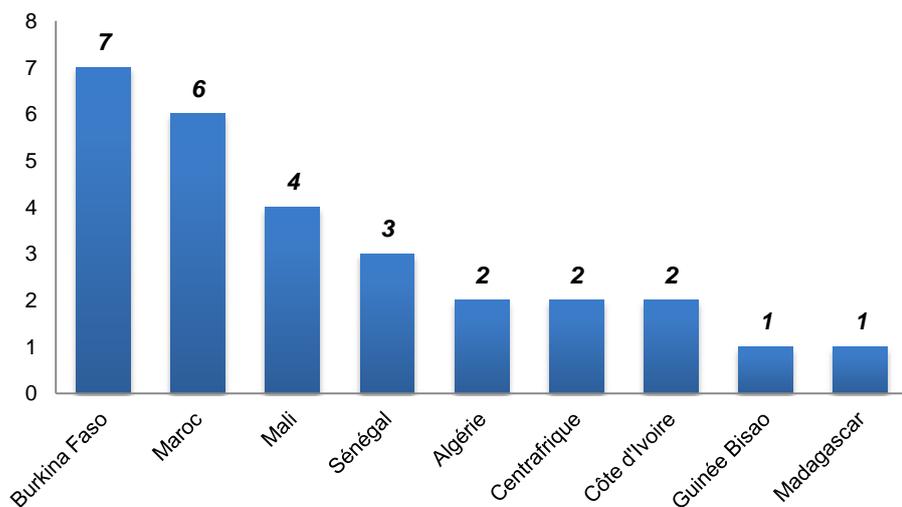
a. Associations et collectivités, des acteurs engagés sur les mêmes terrains

Par la taille des projets qu'elles peuvent mettre en œuvre et surtout par la synergie qu'elles peuvent créer entre les acteurs de ses territoires, les collectivités territoriales sont parmi les acteurs les plus importants de la coopération internationale en région. Les 266 collectivités territoriales sont engagées dans 46 pays dont 14 sont des pays du SUD (sont exclus les pays émergents) soit 30 % des zones de coopération. Parmi ces zones de coopération on retrouve en premier lieu l'Afrique avec 80% suivie de

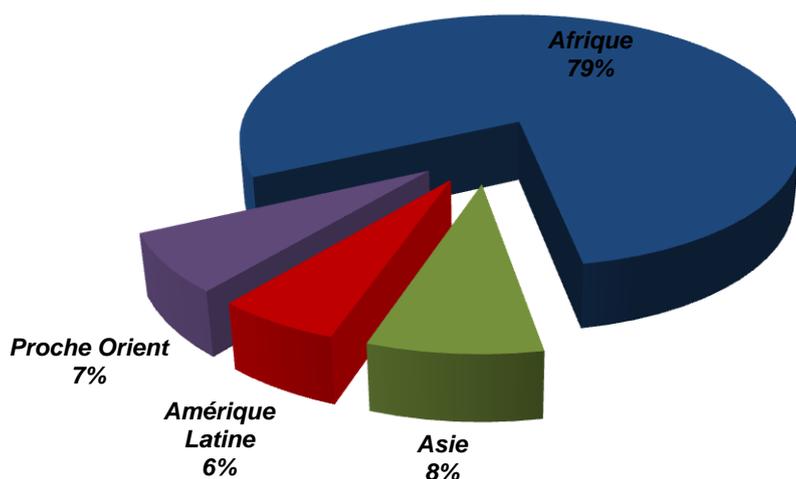


l'Amérique du Sud et plus marginalement de l'Asie et du Proche Orient.

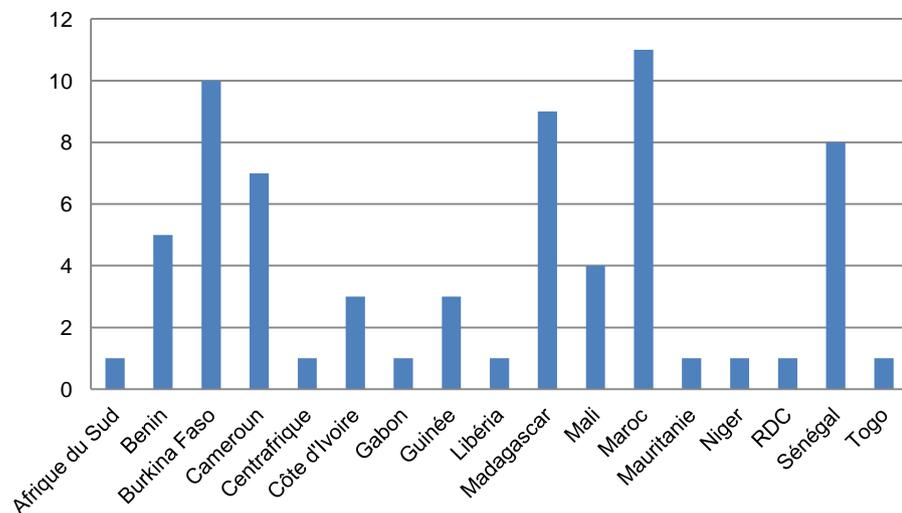
Zones de coopération en Afrique



Zones d'intervention des ASI d'Aquitaine.



Pays d'intervention en Afrique



A eux seuls, le **Burkina Faso**, le **Maroc** et le **Mali** représentent **60 % de la coopération à destination de l'Afrique**. Pour affiner l'analyse, il aurait été intéressant d'étudier les chiffres de l'aide public au développement (APD) des collectivités territoriales sur ces différents projets à destinations des pays du Sud. Cependant les chiffres communiqués par le [MAEE](#) s'appuient sur des déclarations volontaires représentant des données trop aléatoires pour être prises en compte.

En ce qui concerne **les associations**, le même constat de répartition des destinations peut être fait avec près de **80 % des projets qui se déroulent en Afrique** avec au premier rang le **Burkina Faso**, le **Maroc**, le **Sénégal** et **Madagascar**.

Pour autant, ces projets ne font pas spécifiquement l'objet de mutualisation en termes de moyens ou d'expériences. La démarche de mutualisation qui semble vouloir indiquer le bon sens à la lecture de ces statistiques trouve t-il un écho réaliste et pertinent chez les acteurs aquitains ?

La majorité des zones de coopération des collectivités comme des associations sont en Afrique ; Burkina Faso et Maroc particulièrement.



b. La mutualisation, une évidence ?

Les collectivités territoriales sont des animateurs de leurs territoires avec **la mise en synergie de nombreux acteurs** sur leurs projets de coopération. Ces synergies entre les différentes familles d'acteurs sont devenues la règle dans certains projets de coopération où **le comité de jumelage, qui est sous forme associative, devient la cheville ouvrière de la collectivité**. On peut citer de nombreux exemples d'acointance entre les acteurs associatifs et leurs collectivités : la Mairie de Blanquefort et l'association ABC Blanquefort, le comité de jumelage de Martignas sur Jalle, celui de Pessac etc. Ces comités de jumelages peuvent **être à l'inverse l'expression d'un certain éloignement** entre la collectivité et ses projets initiaux. C'est le cas souvent avec des comités de jumelage qui s'occupent des projets avec l'Europe. Pour exemple, le comité de jumelage de la ville de Pessac a en charge les « vieux jumelages » avec l'Europe alors que le tout nouveau jumelage avec Banfora au Burkina Faso reste entièrement dans les mains de l'équipe municipale. Cette synergie entre **acteurs associatifs et collectivités territoriales reste guidée bien souvent par un jeu de réciprocité**, entre soutien financier d'un côté et animation du territoire de l'autre.

Cette synergie entre les différents acteurs du territoire pourrait-elle conduire à la mutualisation d'un volontaire (généralement de long terme) sur plusieurs projets portés par différents acteurs? L'idée semble séduire les collectivités interrogées car cela permettrait de lever la contrainte de temps (12 à 24 mois pour un VSI) et permet également de partager les frais et la responsabilité sur un dispositif qui reste apprécié avec distance. Mais cela soulève des problèmes plus complexes comme la surcharge du volontaire, la déperdition d'énergie dans des missions pluridimensionnelles et guidées par des logiques différentes (calendriers d'action, objectifs, ambitions) : une mission éducation avec une association reste différente d'une mission santé avec une collectivité même si les deux ont lieu au Burkina Faso.

Bien que semblant relever du bon sens, la question de la mutualisation pose en réalité de nombreuses problématiques : logiques différentes des acteurs, épuisement du volontaire etc. Les expériences menées notamment à CUF ont ainsi montré les limites de ces mutualisations.



C. Valoriser : un enjeu majeur pour le territoire Aquitain.

Le retour pour le territoire, la valorisation du volontaire et la réciprocité sont autant de problématiques qui représentent des intérêts forts à la fois pour le volontaire et pour le territoire. Il s'agit donc ici de présenter les difficultés de la valorisation de l'expérience de volontariat et de comprendre les enjeux d'une reterritorialisation de cette expérience en Aquitaine.

1. Inscrire l'expérience des volontaires sur le territoire.

a. Les VIEch et l'animation du territoire.

Les projets menés dans les pays du Sud sont souvent un bon outil pour mobiliser et animer les territoires au Nord. Même si cette logique utilitariste est souvent niée, car contraire à la solidarité, il n'en reste pas moins que les actions sur le territoire au Nord via **l'éducation au développement notamment sont fortement appréciées et encouragées**. Si l'on prend comme indicateurs les dossiers de subvention par exemple, on s'aperçoit que ces derniers incluent systématiquement des parties sur l'éducation au développement et la réciprocité. Les collectivités poussent même la synergie avec les acteurs du territoire en conditionnant l'aide à leurs zones de coopération (exemple de la Mairie de Bordeaux) et à des activités à réaliser sur le territoire au retour.

Les VIEch qui partent dans le cadre associatif (numériquement les plus nombreux) sont de plus en plus poussés au travers de leurs associations à s'investir dans des actions de retour sur le territoire. **62 % des associations interrogées ont ainsi déclaré participer à des actions de sensibilisation autour du développement** sur le territoire aquitain. Ces activités prennent souvent la forme de moment de restitution, d'exposition photo, de festival culturel, d'animation de débat etc. Ainsi la Mairie de Pessac, s'appuie sur les acteurs associatifs de son territoire pour organiser des soirées débats sur l'Afrique qui puissent également permettre de commencer à sensibiliser la population sur leur projet de coopération naissant avec Banfora.

Certaines collectivités organisent même **l'envoi de jeunes dans une logique pédagogique**. C'est le cas de la Mairie de Floirac et du dispositif Humaquaine. A travers des projets Sud, l'objectif est de former les jeunes sur toute l'année à l'organisation en équipe, à la gestion du stress, la récolte de fond etc qui sont autant de moyens « d'apprendre autrement ». En effet, si la Maire de Floirac a construit des écoles et des maternités dans sa zone de coopération au Burkina Faso, la logique est autant à l'altruisme envers la population que l'apprentissage pour les jeunes qui sont envoyés. Le volontariat à l'heure actuelle est moins un mouvement Nord-Sud qui vise à réduire les inégalités qu'une dynamique autour de l'échange. Cette notion d'échange réside dans le double apprentissage induit par l'expérience de volontariat, entre ce que l'on donne et surtout ce que l'on reçoit. Le volontariat est donc semble-t-il intimement lié à l'idée d'un apprentissage pour les jeunes. C'est là que réside également la réciprocité pour le territoire Aquitain.

Les expériences des VIEch servent bien souvent d'outils d'animation du territoire. Les collectivités encouragent cette animation de leurs territoires par des aides aux associations mais également via des projets portés par la collectivité qui servent à animer les différentes familles d'acteurs du territoire. Un projet Sud est souvent plus porteur de mobilisation que des projets de jumelage européens vieillissants.



b. Les VSI et la question de la réciprocité.

De l'avis des acteurs rencontrés, le volontariat est un accélérateur de maturité et un bon moyen d'acquérir des compétences et des savoirs être essentiels. L'implication d'un VSI dans un projet de solidarité internationale n'est donc pas déconnectée, dans sa logique comme dans sa perception, d'un parcours de professionnalisation. Au sein des collectivités territoriales, ces VSI sont à la fois acteurs de la politique à l'international de la collectivité et objets de la politique de cette collectivité en matière d'engagement des jeunes et de professionnalisation.

Pour autant, cette évolution vers une demande de VSI opérationnels « en voie de professionnalisation » tend à négliger l'origine géographique des volontaires. **Le recrutement des VSI portent en effet plus sur leurs compétences que sur la territorialité.** Des études plus approfondies ont montré qu'une des difficultés des VSI en coopération décentralisée était leur manque de connaissance du territoire au Nord. Dans ce cas comment penser la reterritorialisation des volontaires ?

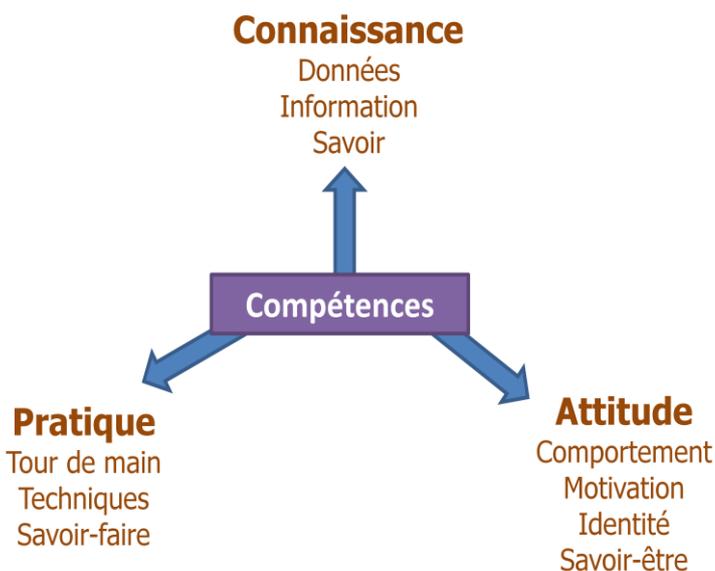
La valorisation au retour du VSI est souvent absente de la logique de l'organisation qui l'a employé pour ses projets. La perception du VSI reste celle d'un volontariat-outils.

2. Identifier les compétences.

a. De la difficulté à valoriser ses compétences...

La valorisation des projets est aujourd'hui très importante à la fois pour le volontaire à son retour mais également pour le territoire Aquitain. 48 % des personnes interrogées déclarent n'avoir pas pu, ou difficilement pu, valoriser leur expérience de volontariat dans leurs insertions professionnelles. Chez la plupart des volontaires interrogés le problème se noue bien souvent sur l'identification :

Une reconnaissance plus importante au niveau national est nécessaire. A l'heure actuelle, même auprès du Pole-Emploi, il est difficile de valoriser, voire même d'expliquer, les acquis d'une telle expérience, tant au niveau professionnel qu'au niveau personnel et humain. Brudo Vincent



Le volontaire a capitalisé un savoir-être et un savoir-faire qui peut être valorisé pour favoriser l'insertion professionnelle. Même si le volontariat n'est pas le sas de l'emploi, il peut être une forme d'apprentissage et d'acquisition de compétences qu'il faut pouvoir identifier. A ce titre, il existe déjà des structures telles que les missions locales qui mettent en adéquation les formations et les compétences acquises par le jeune avec le marché de

Les compétences acquises par le volontaire sont le concours de trois facteurs qui sont parfois difficiles à identifier pour le volontaire car ne relevant pas toujours d'indicateurs objectif tel que le diplôme.



l'emploi, mais elles ne disposent pas de dispositif spécifique au volontariat.

b. ... à la reconnaissance du volontariat sur le marché de l'emploi.

Par ailleurs, il faut également **renforcer la reconnaissance sur le marché de l'emploi de cette expérience** de volontariat par l'information et la sensibilisation des acteurs, comme le montre le témoignage suivant :

*** Comment envisagez-vous la valorisation de l'expérience acquise au cours du volontariat?**

« C'est plutôt compliqué: les employeurs en France ne comprennent pas forcément la démarche. Elle est souvent assimilée à des "vacances solidaires de longue durée". La communication doit se jouer sur eux, sur le fait que le volontariat est aussi une expérience pro, avec un budget et une trésorerie parfois plus que conséquents à gérer, des RH à manager, des interlocuteurs pouvant être des politiciens hauts placés. Que les personnes de retour de volontariat ne sont pas des "inadaptés" mais que justement leur aptitude à s'adapter à différents contextes et situations est accrue du fait de leur expérience, dans un pays où les grilles de lecture et de compréhension sont totalement différentes des nôtres. »

GNIMASSOU Aymeric, VSI avec le SCD

Le volontariat est bien souvent jugé à l'aune des caricatures sur la jeunesse et l'engagement dans la solidarité. Les opérateurs du volontariat, par l'emprise quotidienne qu'ils ont avec la thématique, oublient souvent que **le grand public perçoit l'engagement à l'international de ces jeunes comme une forme d'altruisme teinté d'exotisme**. Pour preuve les marqueurs dans le langage : nombres de dossiers de subvention portent la mention « humanitaire ». Le dispositif « Humaquitaine » inscrit même la mission des jeunes sur les chantiers dans la catégorie humanitaire. Il est fort à penser que la vision d'une aide altruiste envers un tiers monde plongé dans la misère, ne porte toujours préjudice à la notion de volontariat et ne prenne pas en compte son évolution vers la professionnalisation. Certains acteurs avouent même leur scepticisme lorsqu'il s'agit de lier le volontariat à des mécanismes d'insertion professionnelle. **Le volontaire resterait un engagement désintéressé, non reconnu par un marché de l'emploi empreint de représentations négatives autour du volontariat**. Une étude est menée à l'heure actuelle par les étudiants de l'IFAID sur la perception que peuvent porter les entreprises d'Aquitaine sur les expériences de volontariat.

Le volontariat pâtit de ses représentations, historiquement et sociologiquement très ancrées, qui ne le rendent pas suffisamment crédible dans le milieu professionnel.

c. Valoriser et renforcer les compétences acquises : l'exemple d'Animafac.

Certains organismes aident à cette identification des compétences même sur des engagements bénévoles de courte durée comme les chantiers jeunes etc. C'est le cas d'Animafac qui propose des formations tout au long de l'année pour renforcer les capacités de gestion des volontaires, de gestion d'une association etc ([exemple du weekend du 2-3 avril 2011](#)). Ces formations sont parfois délocalisées en région et permettent ainsi de toucher un plus large public. Ainsi, le 29 avril à Bordeaux Animafac propose une formation sur « [Bénévolat et compétences : comment valoriser son parcours associatif ?](#) ».

Les volontariats longs, comme le dispositif VSI, prévoient des formations au retour qui passent par une aide et un appui conseil pour la réinsertion professionnelle. La région PACA a ainsi expérimenté une démarche dans laquelle les acteurs de l'insertion professionnelle sont sollicités pour accompagner la phase retour des volontaires.



3. Trouver les filières de réinsertion sur le territoire.

a. Les problématiques de réinsertion en Aquitaine.

Comme il a déjà été observé, le volontariat est de plus en plus perçu comme une forme d'apprentissage et de professionnalisation. Cette logique interroge la réinsertion professionnelle sur le territoire. En effet, **les volontaires représentent un investissement direct ou indirect d'argent public sans que pour autant ces derniers ne soient aidés à la réinsertion professionnelle dans leur région d'origine.** En effet, pour nombre d'acteurs le volontariat reste un outil et même si les collectivités peuvent être sensibles à l'argument sur l'employabilité des jeunes, pour un porteur de projet, le volontariat n'est pas un objectif en soi.

Un jeune Aquitain qui a effectué un volontariat à l'étranger a peu de chance de rester en Aquitaine s'il veut valoriser son parcours à l'international. En effet, la structuration du secteur de la solidarité internationale en Aquitaine est composée en majorité d'associations de taille modeste. Sur les 81 associations interrogées, seulement 42 salariés au total ont été comptabilisés et nombres d'entre eux étaient des salariés de la coordination nationale de leurs associations. Il y a quelques acteurs de taille importante en région comme le CCFD, MSF ou MDM mais guère plus. Les collectivités territoriales ayant recours à des chargés de mission pour leurs projets à l'international ne sont pas très nombreuses également. On peut citer le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général de Gironde et la Mairie de Bordeaux. Les autres collectivités comptent sur des acteurs, souvent élus et opérateurs de projets à l'international (parfois même en responsabilité dans le comité de jumelage). Cela laisse peu de place à une insertion professionnelle des jeunes engagés dans la solidarité internationale sur des postes en Aquitaine. Il faut donc penser à d'autres filières d'insertion professionnelle connexes aux thématiques de la solidarité internationale ou dont les besoins salariaux font appels à des compétences transversales acquises par des volontaires.

Les filières d'insertion professionnelle directement liées à la solidarité internationale en Aquitaine sont trop peu nombreuses. Il faut donc penser à des passerelles avec d'autres secteurs de l'économie.

b. De la solidarité internationale à l'économie sociale et solidaire : l'exemple de la CRESS.

La CRESS pourrait être moteur sur la question de l'adéquation entre volontariat et marché de l'emploi en Aquitaine, en sensibilisant notamment les employeurs à la valeur du volontariat. Pour comprendre l'importance du réseau de l'ESS en Aquitaine, il suffit de regarder les chiffres. Aujourd'hui 13% des salariés en Aquitaine travaillent dans l'ESS, représentant 130 000 personnes réparties dans quatre types d'entreprises de l'ESS :

- * 10 600 **associations**, représentant 104 927 emplois (79%).
- * 30 **fondations**, représentant 2 735 emplois (2%).
- * 1 800 **coopératives**, représentant 18 392 emplois (14%).
- * 360 **mutuelles**, représentant 6 749 emplois (5%).

La CRESS pourrait être le relais d'informations auprès des entreprises de l'ESS sur une campagne de valorisation du volontariat mais en aucun cas être moteur de la campagne. Une campagne de communication auprès des adhérents, du réseau etc sur un argumentaire à propos des savoir-faire / être du volontariat.

Dans le contexte actuel, l'ESS connaît un succès important. Par la logique de solidarité qu'elle engage, l'ESS pourrait ainsi être une filière d'insertion potentielle des volontaires à leur retour.



Cette dimension de la valorisation du volontariat fait l'objet d'une première étude réalisée par les étudiants de l'IFAID pour connaître la perception des entreprises vis-à-vis du volontariat. Les mécanismes de valorisation devront s'appuyer sur les dispositifs existants. **D'autres pistes de réflexion** pourront être abordées telles **que la valorisation du volontariat dans un parcours universitaire par exemple**. Pour être pertinente, cette valorisation doit nécessairement s'articuler à un niveau national pour donner sa pleine mesure. Cette articulation entre le national et le régional est une des missions de France Volontaires et devra s'appuyer sur un travail collectif avec les acteurs aquitains.

Conclusion de la troisième partie

La création d'une plateforme Aquitaine des volontariats d'initiation, d'échanges et de solidarité représente un enjeu important pour le territoire. En effet, à travers ses missions d'information, d'accompagnement et de valorisation, et en lien avec France Volontaires et les différents chantiers engagés au niveau national, ce dispositif permettrait à la fois de créer un observatoire régional du volontariat en balisant (voir labellisant) les projets, mais permettrait également d'appuyer à la création de passerelles entre l'expérience à l'international des volontaires et le développement du territoire Aquitain. Le renforcement de l'ancrage territoriale de ces jeunes aquitains ouverts sur le monde n'est pas un enjeu aut centré mais bien transversale qui s'illustre à travers les questions d'animation des territoires et du développement économique de l'Aquitaine.

Offrir un dispositif public de volontariat, c'est garantir le dynamisme à la fois culturel, citoyen et économique du territoire.



CONCLUSION GENERALE

Par la variabilité des statuts, des durées, des modalités et des motivations, le volontariat est souvent perçu comme un objet difficile à saisir. Cette étude a ainsi permis de mieux connaître cette Aquitaine solidaire qui s'illustre par le fort dynamisme des acteurs régionaux et par l'engagement sans cesse renouvelé des jeunes aquitains en faveur des projets à destination des pays du Sud.

L'Aquitaine de la solidarité internationale trouve ainsi son souffle dans une multitude d'associations qui font vivre le territoire autour des thématiques de l'engagement, de l'échange, de l'ouverture et bien sûr de la solidarité. Chaque année ce sont ainsi plusieurs milliers de jeunes qui s'engagent dans des projets internationaux, représentant un enjeu important pour le développement des territoires.

Tournés principalement vers l'Afrique, ces jeunes aquitains aspirent à des engagements sous différentes formes guidés par une logique d'échange et de partage très forte. Pour autant la route est parfois longue et difficile, de l'envie de s'engager jusqu'au retour sur le territoire. L'étude a ainsi permis de mettre en lumière un certain nombre de problématique autour de l'accès à l'information, de la qualité de l'accompagnement et plus encore autour de la valorisation. En effet, encore trop perçu comme un don altruiste désintéressé, l'expérience de volontariat se traduit difficilement en terme de retour sur le territoire Aquitain.

Le volontariat représente ainsi une dynamique transversale porteuse de développement pour les territoires aquitains. En effet, les volontaires aquitains, désormais mieux identifiés, représentent une richesse pour le développement culturel, économique, citoyen et responsable qui ne se limite pas au monde de la solidarité internationale mais qui rayonne sur d'autres secteurs. Encore faut-il créer les ponts entre les différents acteurs et secteurs de développement des territoires.

Il faut garder à l'esprit que les projets menés au Sud représentent un fort potentiel de mobilisation ici sur le territoire que les collectivités territoriales et les associations commencent peu à peu à explorer. Le volontariat par le lien physique qu'il établit contribue à donner une autre dimension aux projets et par la même à multiplier les dynamiques territoriales. La reterritorialisation de l'expérience du volontariat à l'international au niveau local est ainsi un enjeu essentiel pour le développement de l'Aquitaine.



